

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil vingt et un, le 1<sup>er</sup> juillet à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Halle des 5 fontaines à DELLE, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Catherine CREPIN, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Robert NATALE, Emmanuelle PALMA GERARD, Cédric PERRIN, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Sophie PHILIPPE, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Lionel ROY, Dominique TRELA, Françoise THOMAS, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Hervé FRACHISSE et Hubert REINICHE **membres suppléants**.

**Étaient excusés :** Mesdames et messieurs Lounès ABDOUN SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Daniel BOUR, Catherine CLAYEUX, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Gilles PERRIN, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Anne-Catherine STEINER-BOBILLIER, Jean Michel TALON, Jérôme TOURNU, et Bernard VIATTE.

**Avaient donné pouvoir :** Daniel BOUR à Robert NATALE, Hamid HAMLIL à Anaïs MONNIER, Frédéric ROUSSE à Françoise THOMAS, Jean-Louis HOTTLET à Hubert REINICHE, Gilles COURGEY et Chantal BEQUILLARD à Thomas BIETRY, Jean-Michel TALON à Christian RAYOT, Bernard VIATTE à Hervé FRACHISSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 21 juin 2021	Le 21 juin 2021	En exercice	50
		Présents	35
		Votants	41

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Jean RACINE est désigné.

**2021-05-36 Service Ordures Ménagères-Adoption du Rapport annuel 2020 sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Élimination des Déchets ménagers et assimilés**

*Rapporteur : Bernard CERF*

*Vu l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000,*

Les indicateurs techniques et financiers, figurant obligatoirement dans le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public définis par le décret ci-dessus sont les suivants :

#### ✦ INDICATEURS TECHNIQUES

- Nombre d'habitants desservis
- Fréquence des collectes
- Localisation des déchetteries
- Collectes séparatives : types de déchets concernés
- Type de collecte
- Récapitulatif des tonnages collectés
- Localisation des unités de traitement
- Nature des traitements et des valorisations réalisées

#### ✦ LES INDICATEURS FINANCIERS

- Modalité d'exploitation du Service d'élimination (régie, délégation.....) en distinguant, les différentes collectes.
- Montant annuel global des dépenses du Service et modalités de financement.
- Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises sous contrat.
- Ces indicateurs peuvent, éventuellement être complétés par d'autres indicateurs.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :**

- **D'adopter le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Élimination des déchets de la Communauté de communes du Sud Territoire au titre de l'année 2020.**

*Annexe : Rapport d'activité*

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Et publication ou notification le <b>LUNDI 12 JUL. 2021</b></p> <p>Le Président,</p> <p>Le Président Christian</p> 	<p><b>Le Président,</b></p> <p>Le Président Christian RAYOT</p> 
---	---



**2020**

# RAPPORT ANNUEL d'ACTIVITÉ

## Ordures Ménagères

DÉCHETTERIE DE FÊCHE L'ÉGLISE  
2 RUE DES GREPPES – 90100 FÊCHE L'ÉGLISE  
03 84 36 32 86

Madame, Monsieur,

2020 restera, dans nos mémoires et dans nos cœurs, l'année de la COVID-19.

Tout au long de l'année, nous avons été confrontés à cette pandémie. Nous avons dû respecter les contraintes sanitaires, nous confiner, nous adapter, innover, changer nos méthodes de travail, remplacer le personnel indisponible du fait de l'épidémie. Durant le premier confinement du printemps 2020, nous avons été contraints de fermer les déchetteries.

Tous ces changements ont eu des répercussions sur nos indicateurs d'activité et sur les résultats financiers du service Ordures Ménagères.

- En fonctionnement, nous clôturons l'année 2020 avec un résultat déficitaire à hauteur de -76k€.
- En investissement, la maîtrise voire le report de certaines dépenses nous permet de clôturer l'année avec un résultat nettement positif.

Vous trouverez dans les pages suivantes, l'ensemble des données du service Ordures Ménagères relatives à cette année 2020.

Bonne lecture de ce rapport annuel et prenez bien soin de vous.

**Bernard CERF**  
**Vice-président du Service**  
**Ordures Ménagères**

# SOMMAIRE

P4



**PRESENTATION DU SERVICE**

## **PARTIE 1** ▼

### **P5 A. LE TERRITOIRE**

La CCST et le Service OM.

### **P6 B. L'ORGANISATION DU SERVICE**

La collecte, les déchetteries et horaires, la livraison des bacs, la redevance incitative (REOM) et la grille de dotation.

P12



**BILAN ET INDICATEURS D'ACTIVITES**

## **PARTIE 2** ▼

### **P13 A. TONNAGES**

La collecte au porte à porte, la collecte sélective et l'apport volontaire.

### **P18 B. LES DECHETTERIES**

Tonnage par matériau, traitement des dépôts et fréquentation des déchetteries.

### **P22 C. LA LIVRAISON DES BACS**

Services rendus aux usagers.

P23



**ASPECTS FINANCIERS**

## **PARTIE 3** ▼

### **P24 A. FONCTIONNEMENT DEPENSES ET RECETTES**

### **P26 B. INVESTISSEMENT DEPENSES ET RECETTES**

### **P29 C. DETAIL DU COÛT DE TRAITEMENT DES DECHETS**

P36



**LES ACTIONS**

## **PARTIE 4** ▼

### **P37 SENSIBILISATION AU TRI SELECTIF**

La sensibilisation au gaspillage alimentaire et au tri des déchets.

# PARTIE 1 :

## PRESENTATION DU SERVICE

### A. LE TERRITOIRE

La CCST et le Service OM.

### B. L'ORGANISATION DU SERVICE

- La collecte,
- Les déchetteries et horaires
- La redevance incitative (REOM)
- La grille de dotation

# A. LE TERRITOIRE

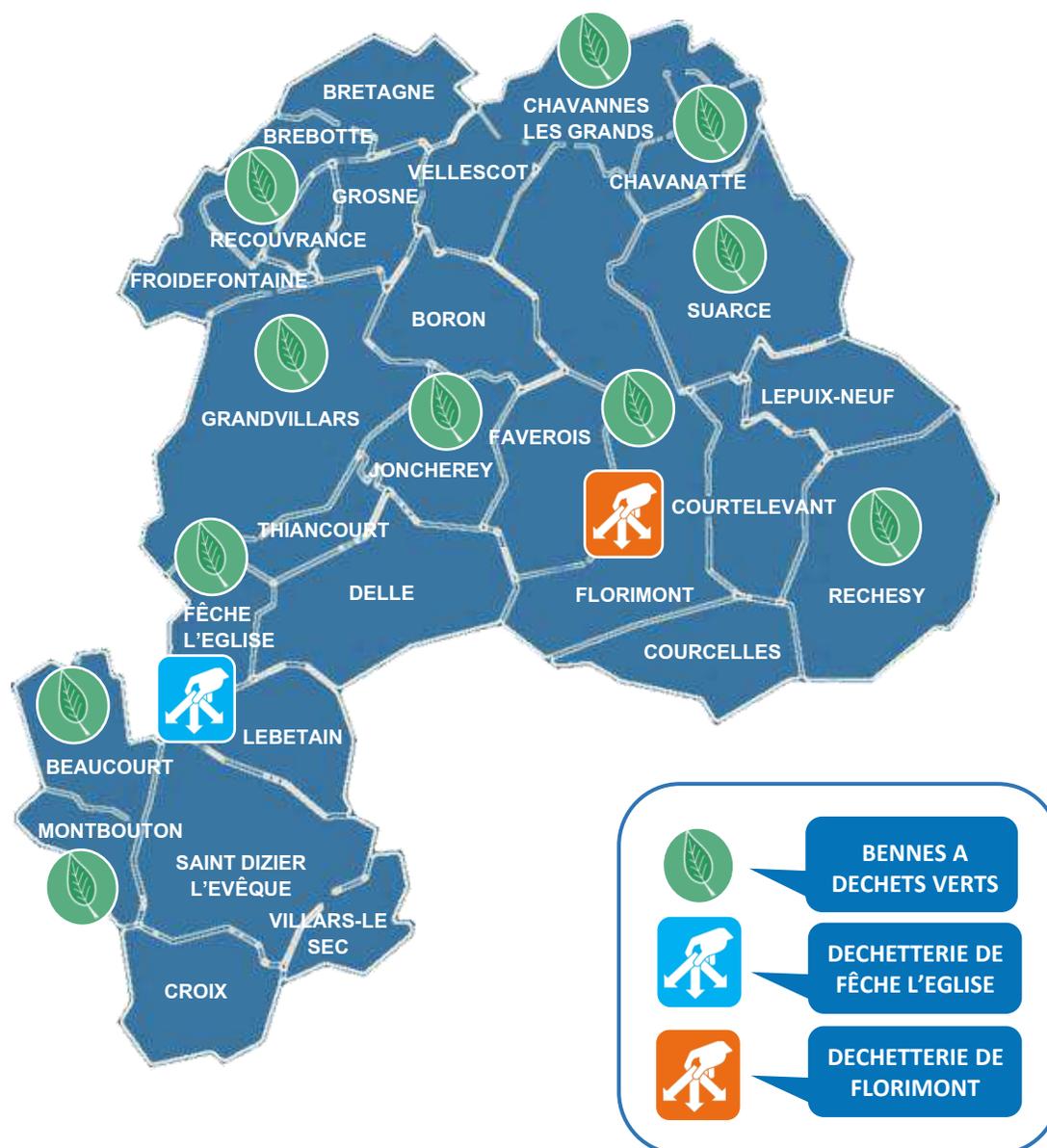


La Communauté de Communes du Sud Territoire est située au sud du département du Territoire de Belfort, aux portes de la Suisse et du Haut Rhin.

Elle est composée de 27 communes (voir carte ci-dessous) et compte 23 531 habitants.

Depuis 1967, date de sa création, jusqu'à la prise de compétence de la CCST le 1<sup>er</sup> janvier 2011, c'est un Syndicat intercommunal à vocations multiples qui gérait la collecte et le traitement. Ce syndicat a été dissout le 31 décembre 2010.

La compétence traitement est transférée au SERTRID (Syndicat d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets) depuis 2001. Ce syndicat assure la valorisation énergétique des ordures ménagères résiduelles, des encombrants incinérables, ainsi que le suivi de la filière de compostage des déchets verts.



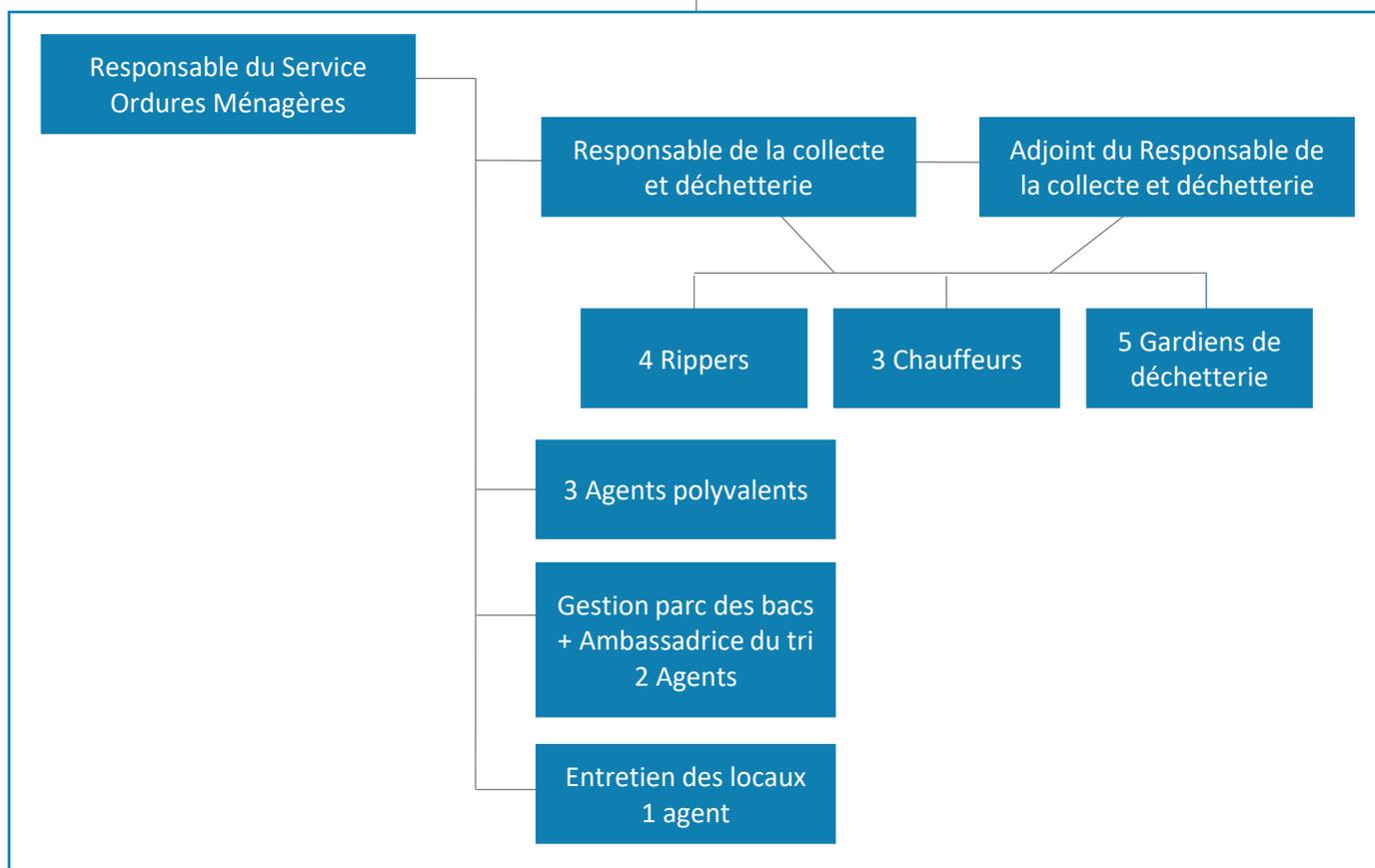
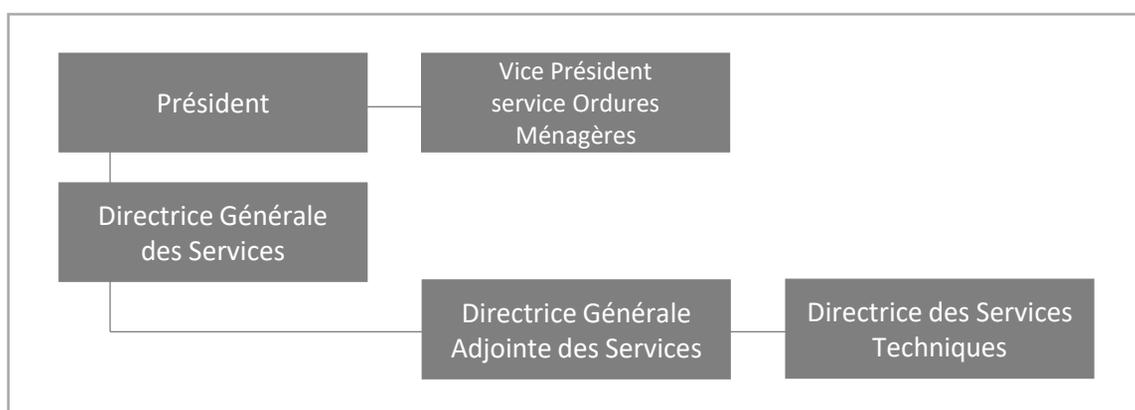
# B. L'ORGANISATION DU SERVICE



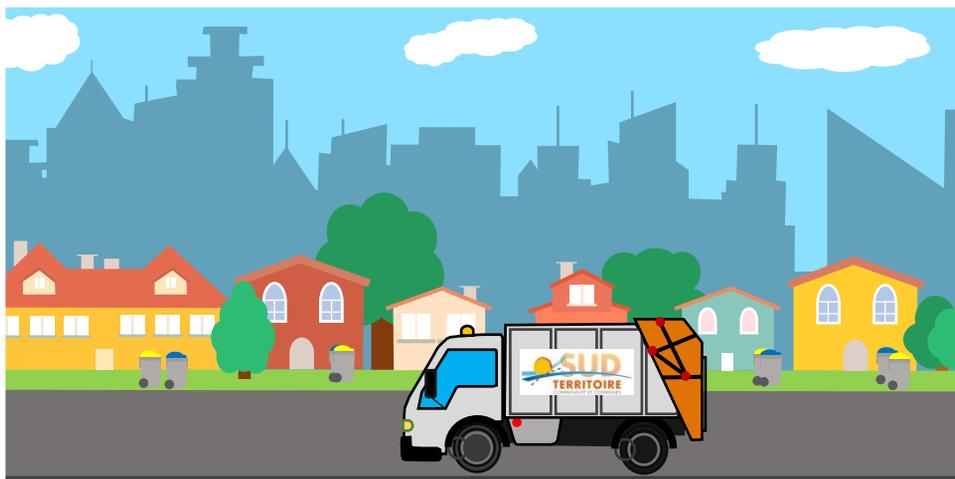
Le Service Ordures Ménagères de la CCST compte 21 agents dont :

- 19 titulaires,
- 1 stagiaire,
- 1 emploi aidé (jusqu'à septembre),
- Embauche de CDD au cours de l'année (4 contrats).

Organigramme du service :



# COLLECTE / DECHETTERIES / LIVRAISONS DES BACS



Les bacs à ordures ménagères résiduelles (couvercle bleu) sont collectés en C1, c'est-à-dire 1 fois par semaine. Quant aux bacs de collecte sélective (couvercle jaune), ils sont collectés en C0,5, soit une fois tous les 15 jours.

Les deux déchetteries, de Fêche l'Eglise et de Florimont, accueillent les usagers des 27 communes, aux horaires suivants :

## Déchetterie de Fêche l'Eglise :

Du lundi au vendredi :

09h00-11h45 et 13h30-17h15

Le samedi :

09h00-16h45 sans interruption

## Depuis le 01 janvier 2021

### Déchetterie de Florimont :

Du mardi au vendredi :

09h00-11h45 et 13h30-17h15

Le samedi :

09h00-16h45 sans interruption.

Les apports sont limités à 1m<sup>3</sup> par jour sur les deux déchetteries.

La déchetterie mobile a été interrompue pour l'année 2020 en raison du Covid.

La Communauté de Communes a mutualisé l'accueil des usagers pour l'eau, l'assainissement et les ordures ménagères au Pôle technique de Grandvillars.

Ainsi, pour les livraisons, les retraits, les échanges ou les réparations de bacs, les usagers peuvent contacter l'accueil et effectuer toutes les démarches nécessaires en cas de déménagement ou d'emménagement, avec un seul interlocuteur pour les abonnements d'eau et d'ordures ménagères.

## Les horaires de l'accueil du pôle de Grandvillars :

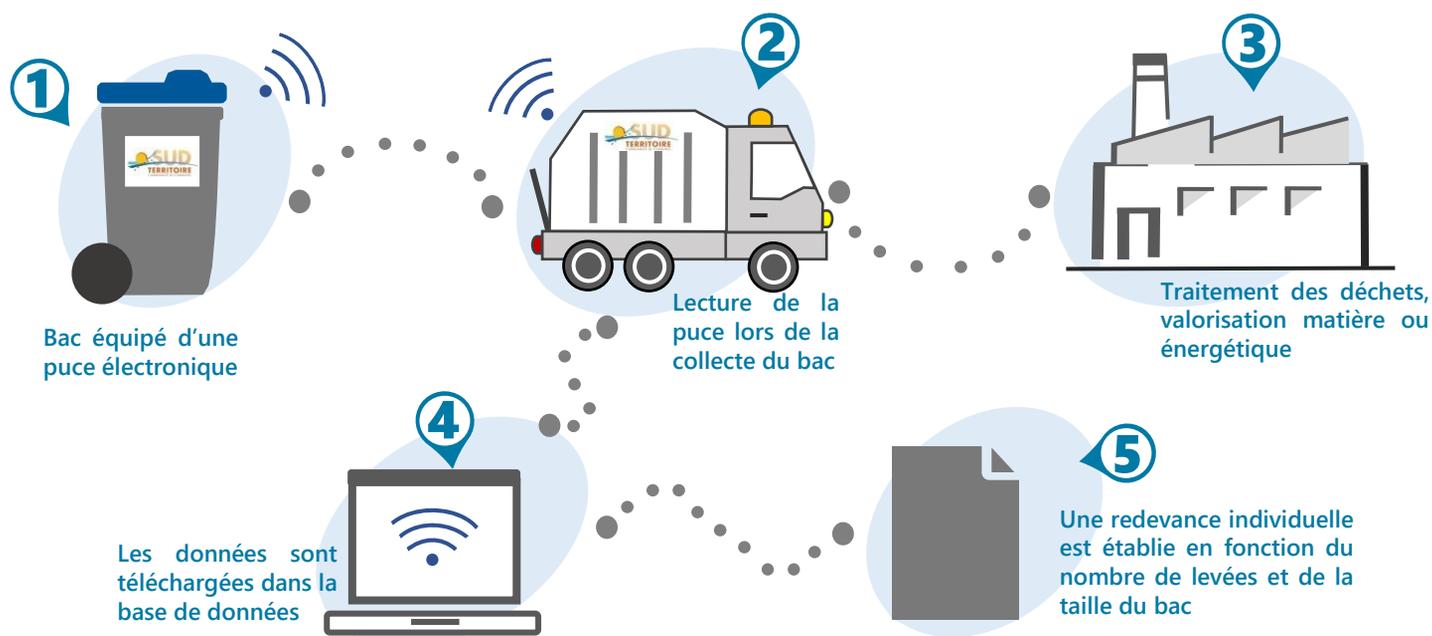
Du lundi au jeudi :

08h30-12h00 et 13h30-17h30

Le vendredi :

08h30-12h00 et 13h30-16h30

# REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (REOM)



Le mode de financement du Service Ordures Ménagères est la redevance incitative depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005. C'est un financement équitable lié au service rendu. Il applique le principe « pollueur payeur ». Au même titre que l'eau et l'électricité, chaque usager paye en fonction de sa consommation, à savoir la quantité de déchets qu'il produit et qu'il présente à la collecte.

Les habitants sont donc encouragés à modifier leur comportement en renforçant leur geste de tri afin de limiter leur production d'ordures ménagères.

Chaque foyer est doté de deux bacs :

- Un bac à ordures ménagères résiduelles (couverture bleu),
- Un bac de collecte sélective (couverture jaune).

Le volume de chaque bac est adapté à la composition du foyer. Le volume des bacs pour les habitats collectifs est calculé en fonction du nombre d'habitants des logements.

Chaque bac est équipé d'une puce électronique. Ce système permet d'identifier et d'enregistrer les collectes.

Chaque foyer sera facturé en fonction du nombre de levées du bac à couvercle bleu d'ordures ménagères. En revanche, le ramassage du bac à couvercle jaune de la collecte sélective est gratuit pour l'utilisateur, il n'intervient pas dans le calcul de la facture.

La tarification est structurée en deux parts :

**Une part fixe :** il s'agit de la participation aux services (administration, collectes, gestion des bacs, l'accès aux déchetteries, bennes à déchets verts dans certaines communes, éco-points verre).

**Une part variable à la présentation :** incitative au tri, indexée sur le volume du bac à ordures ménagères.

# CONSIGNES DE TRI

V

## BAC A COUVERCLE BLEU

### LES PAPIERS SOUILLÉS

(serviettes, mouchoirs, pots produits laitiers, ...)



### OBJETS DIVERS

(cintre, jouet, rasoirs, brosse à dents, faïence, porcelaine, vaisselle cassée ...)



### AUTRES DÉCHETS

(couches, suremballage, sacs et films plastiques, barquettes en polystyrène, gobelets plastiques et vaisselle jetable ...)



EN CAS DE DOUTE :  
PRÉFÉREZ TOUJOURS  
JETER DANS LE BAC BLEU

## BAC A COUVERCLE JAUNE

### TOUS LES PAPIERS

(journaux, magazines, publicité, papiers, enveloppes, catalogues ...)



### LES EMBALLAGES METALLIQUES

(canettes, boîtes de conserves, aérosols, barquettes en aluminium, couvercles ...)



### LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

(bouteilles, flacons, bidons ...)



### LES CARTONS D'EMBALLAGE

(carton, briques alimentaires, boîtes, suremballages)



## CONTENEUR A VERRE

### BOUTEILLES

(en verre de couleur ou incolore)

### BOCAUX ET POTS



VIDES, SANS  
COUVERCLES NI  
BOUCHONS

## COMPOSTEUR

Déchets verts du jardin, branchages, sachets de thé, épiluchures, restes alimentaires (hors poisson et viande), marc de café, coquilles d'œuf, papier essuie tout

PENSEZ À SORTIR VOS BACS LA VEILLE DU JOUR DE COLLECTE



À DEPOSER  
DANS UN SAC  
BIEN FERMÉ



EN VRAC, VIDES,  
PAS DANS UN SAC



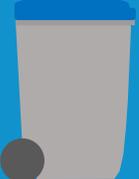
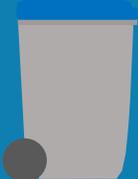
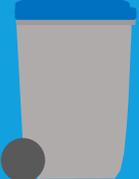
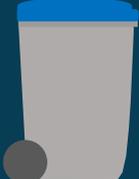
RETROUVEZ LE GUIDE DU TRI SUR LE SITE WEB CITEO ET PLUS D'INFOS  
POUR LES COLLECTES ET LES CONSIGNES DE TRI SUR LE SITE : [www.cc-sud-territoire.fr](http://www.cc-sud-territoire.fr)

# GRILLE DE DOTATION

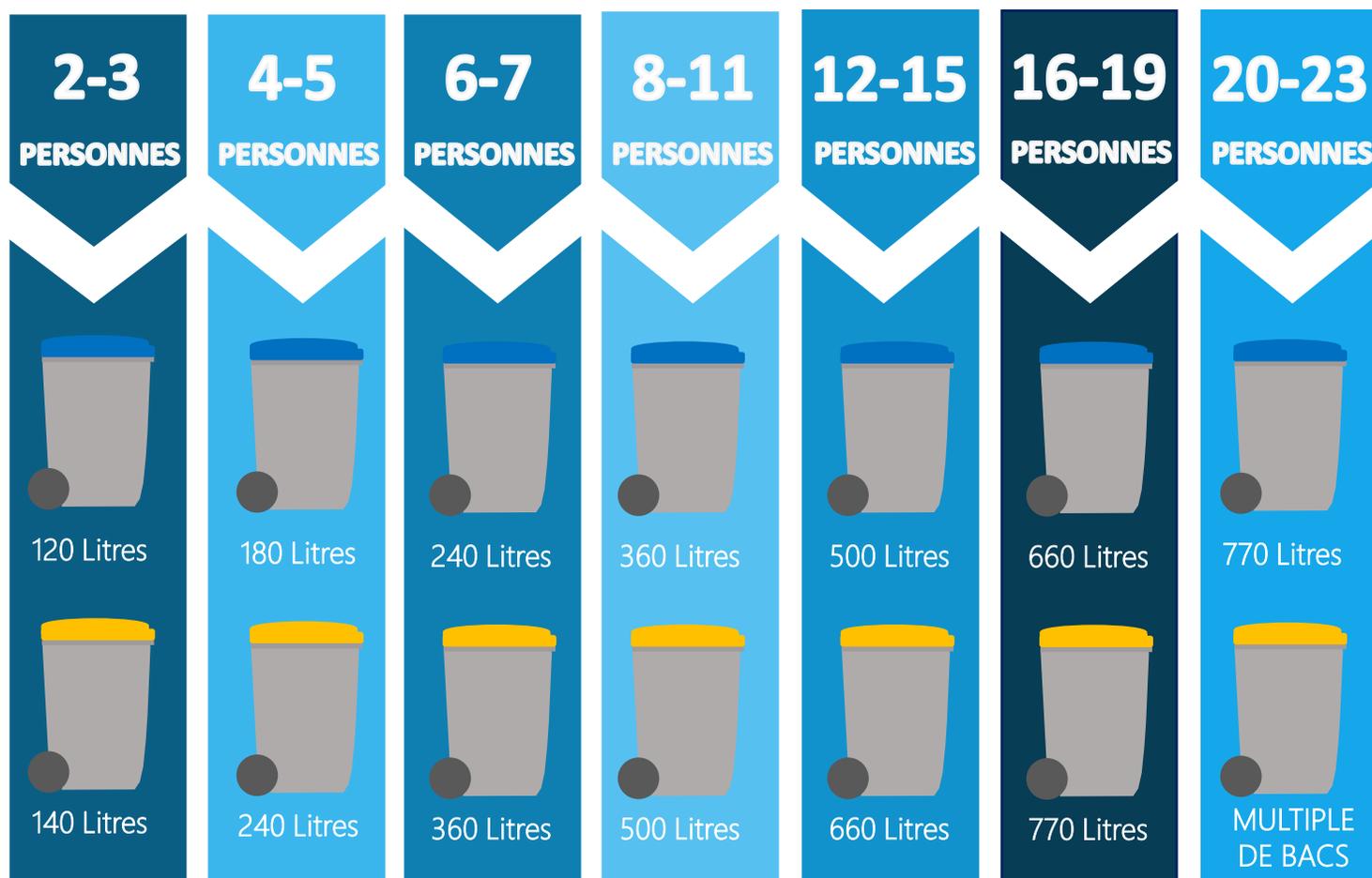


La grille tarifaire a été augmentée de 5% pour l'année 2020.

## DOTATION PARTICULIERS

1 PERSONNE	2 PERSONNES	3 PERSONNES	4 PERSONNES	5 PERSONNES	6 PERSONNES
Coût annuel de la participation aux services	Coût annuel de la participation aux services				
111,02 €	155,41 €	196,30 €	260,58 €	260,58 €	322,50 €
Coût de la présentation du bac OM (bleu)	Coût de la présentation du bac OM (bleu)	Coût de la présentation du bac OM (bleu)	Coût de la présentation du bac OM (bleu)	Coût de la présentation du bac OM (bleu)	Coût de la présentation du bac OM (bleu)
1,63 €	1,98 €	2,16 €	2,52 €	2,52 €	3,04 €
					
80 Litres	120 Litres	140 Litres	180 Litres	180 Litres	240 Litres
					
120 Litres	140 Litres	180 Litres	240 Litres	360 Litres	360 Litres

## DOTATION IMMEUBLES



## GRILLE TARIFAIRE

VOLUME	COÛT PARTICIPATION / AN	COÛT PRESENTATION BAC OMR
80 L	111,02 €	1,63 €
120L	155,41 €	1,98 €
140 L	196,30 €	2,16 €
180 L	260,58 €	2,52 €
240 L	322,50 €	3,04 €
360 L	430,00 €	4,10 €
500 L	563,22 €	5,35 €
660 L	716,30 €	6,77 €
770 L	821,46 €	7,77 €
1100 L	1 057,76 €	9,88 €

# PARTIE 2 :

## BILAN ET INDICATEURS D'ACTIVITES

### ● A. TONNAGES

- La collecte au porte à porte,
- La collecte sélective,
- L'apport volontaire.

### ● B. LES DECHETTERIES

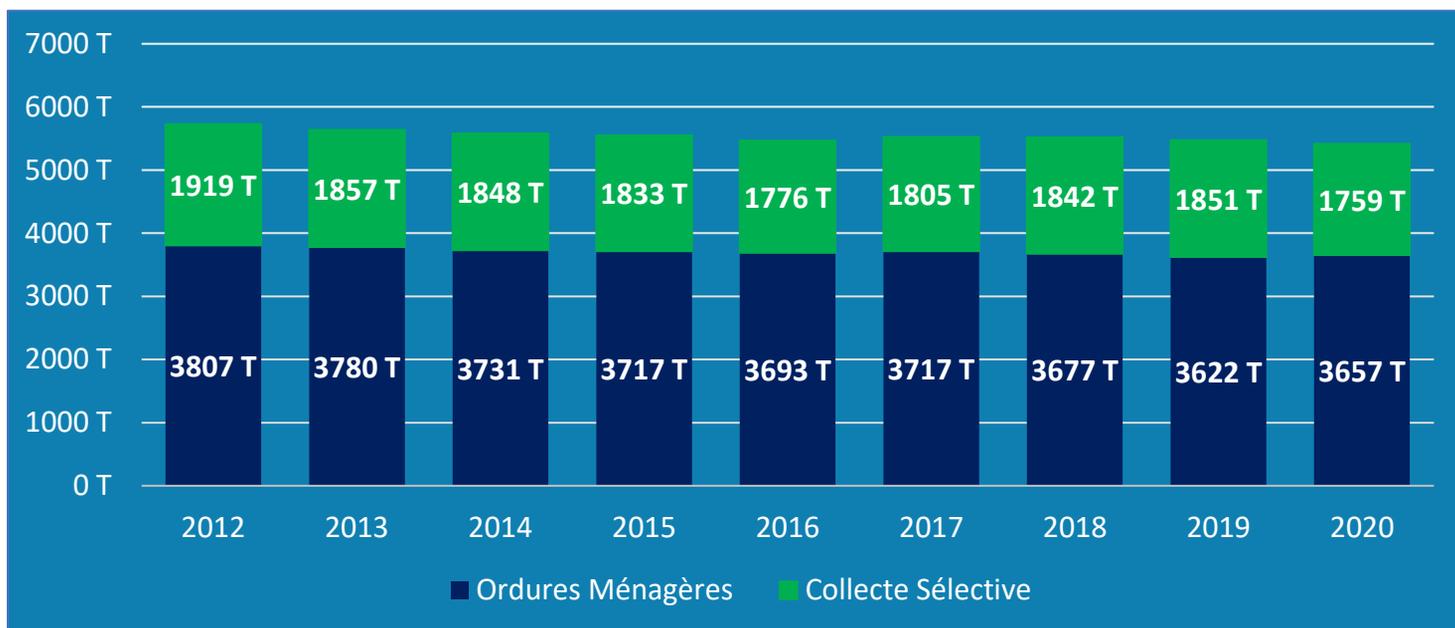
- Tonnage par matériau,
- Traitement des dépôts,
- Fréquentation des déchetteries,

### ● C. LA LIVRAISON DES BACS

# A. TONNAGES

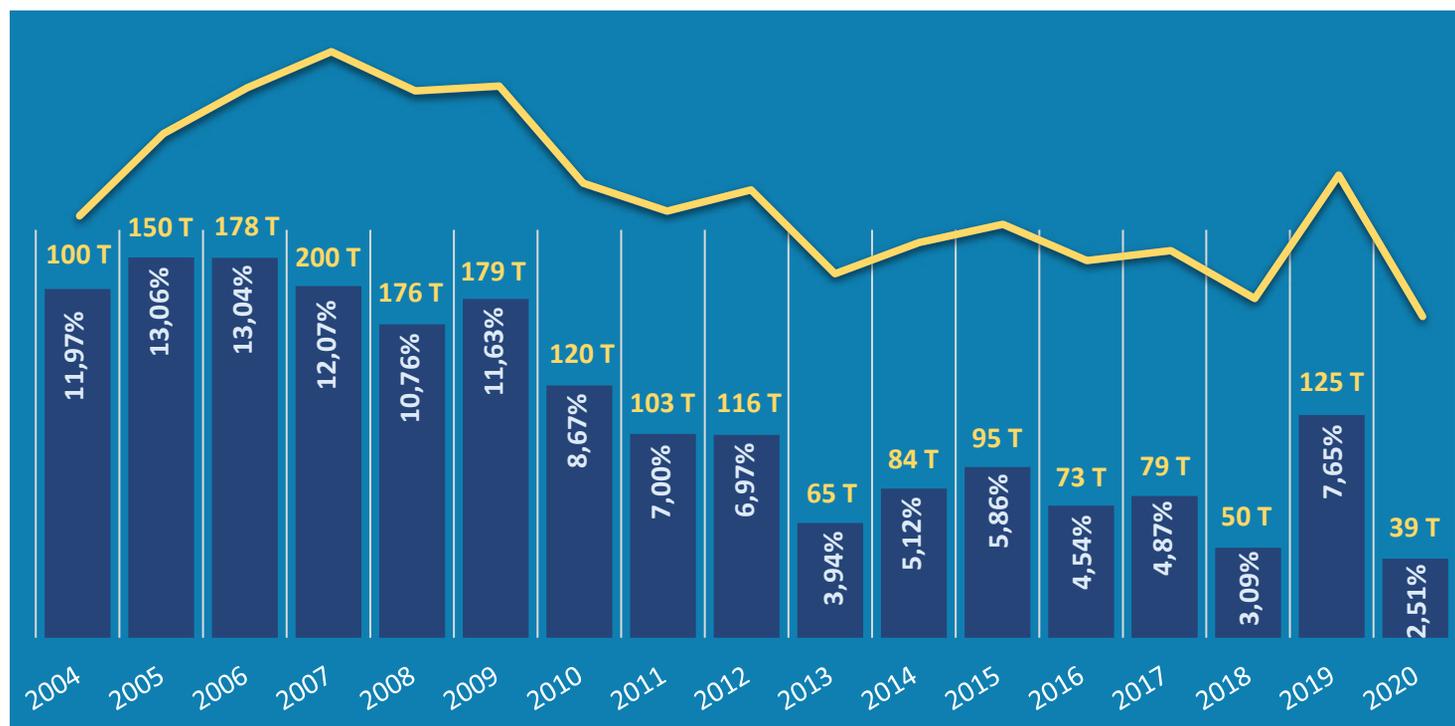


## LA COLLECTE AU PORTE A PORTE (HORS REFUS DE TRI)



En raison de la pandémie de la COVID-19 et du confinement, on observe une baisse de tonnage de la collecte sélective pour l'année 2020. En revanche, on note une augmentation du tonnage des ordures ménagères entre 2019 et 2020 de 0,97%.

## REFUS DE TRI





## LA COLLECTE SELECTIVE (HORS VERRE)



En raison du 1<sup>er</sup> confinement de deux mois (du 17/03/2020 au 11/05/2020) dû à la pandémie de la COVID-19, il n'y a pas eu de collecte de cartons au mois d'avril. Ce qui explique la baisse de tonnage pour l'année 2020. Les matériaux de la collecte sélective sont séparés par filière de recyclage au centre de tri de SCHROLL à Pfastatt (68).

### COMPARAISON AU NIVEAU NATIONAL DES OMR

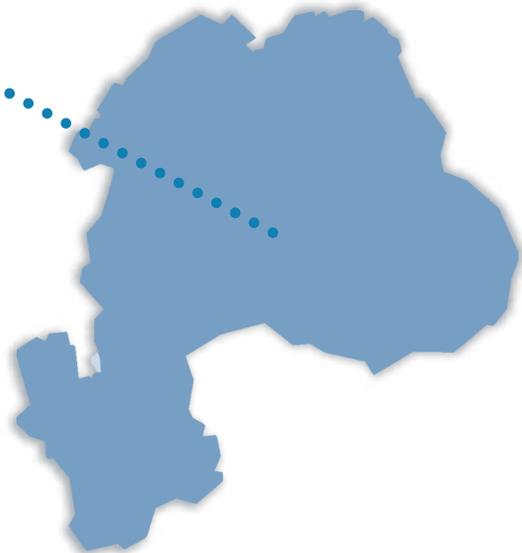
#### SUD TERRITOIRE



**23 531 habitants**



**157 kg/habitant/an d'OMR**



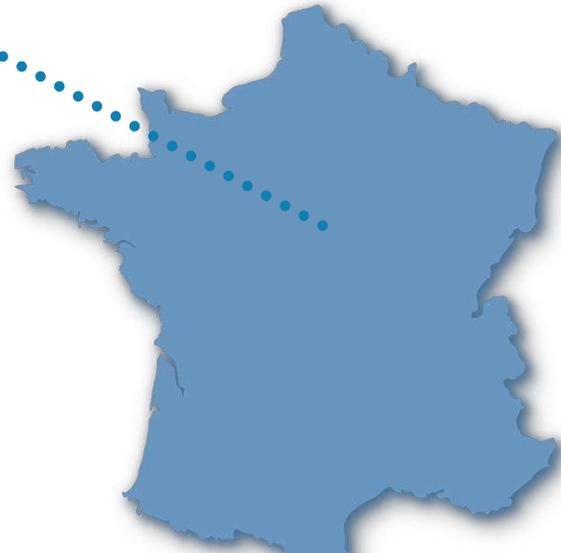
#### FRANCE



**67 064 000 habitants**

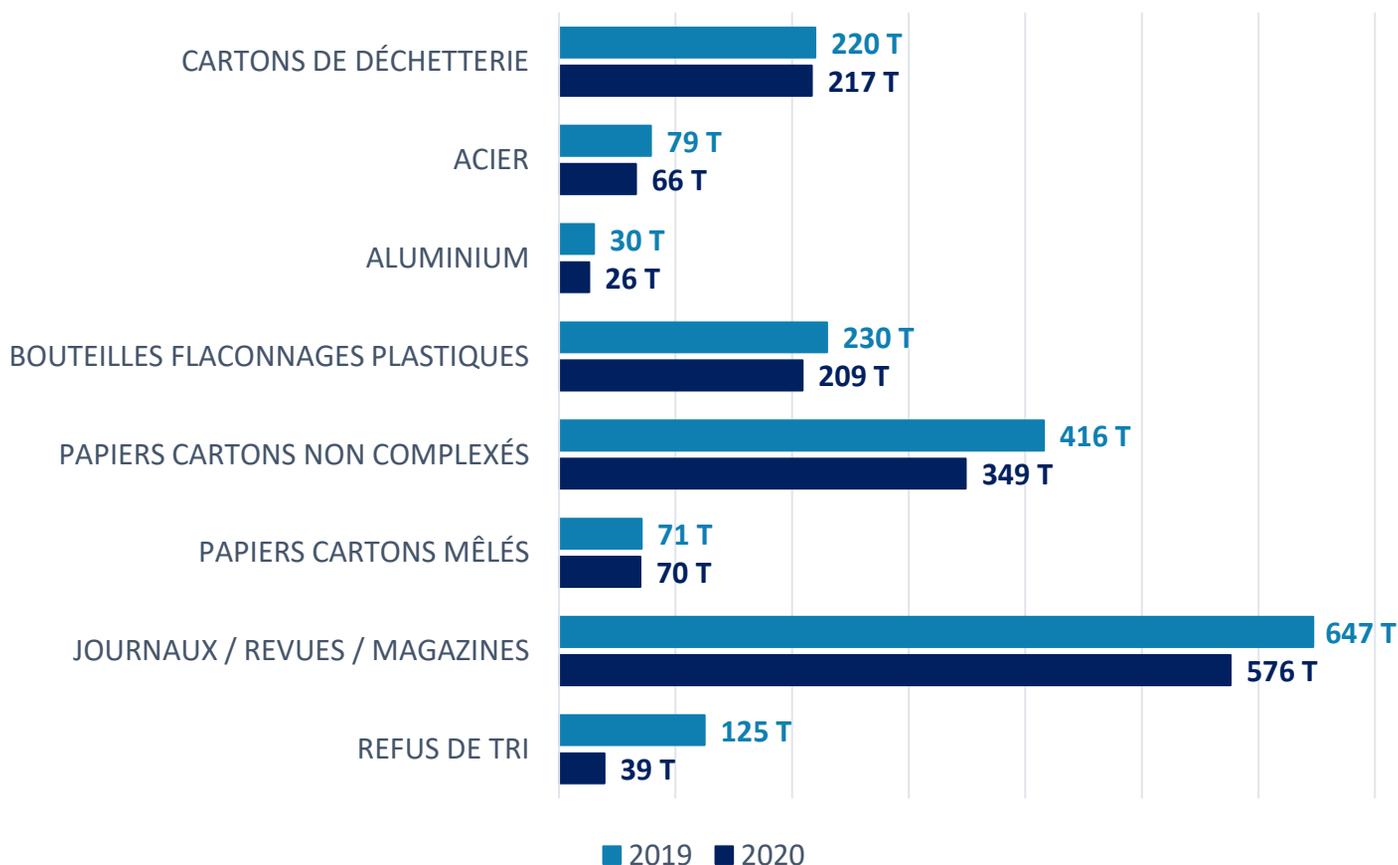


**276 kg/habitant/an d'OMR**





## LA REPARTITION DE LA COLLECTE SELECTIVE



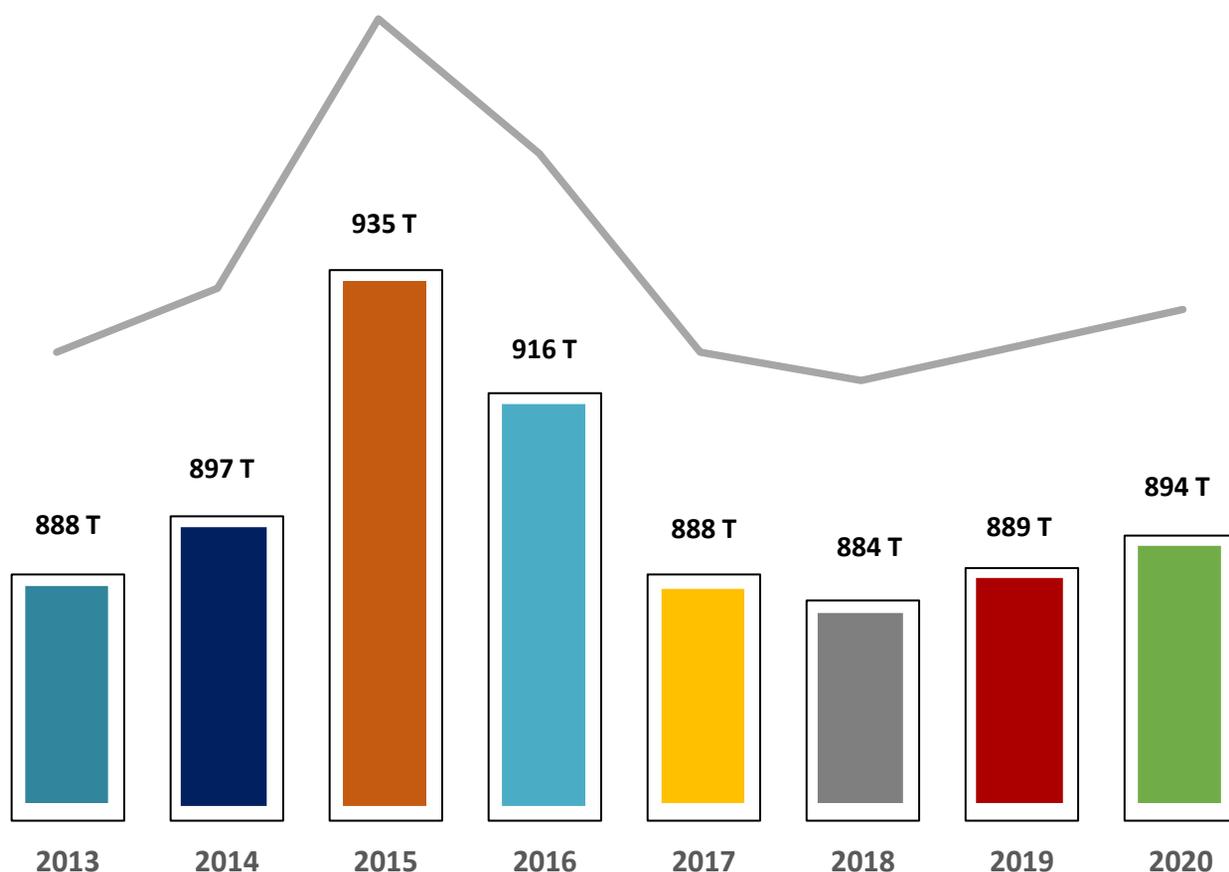
On observe une baisse globale des tonnages pour l'année 2020. On remarque également une diminution des refus de tri de 69% entre 2019 et 2020.

## DECOMPOSITION DU COÛT DE TRAITEMENT DES DECHETS COÛT MOYEN ANNUEL PAR HABITANT





## L'APPORT VOLONTAIRE - LE VERRE



Les performances relatives au tri du verre ménager sont de nouveau en hausse depuis 2018.

On note une légère progression du tri du verre de 0,56 % par rapport à 2019 et de 1,13 % par rapport à l'année 2018.

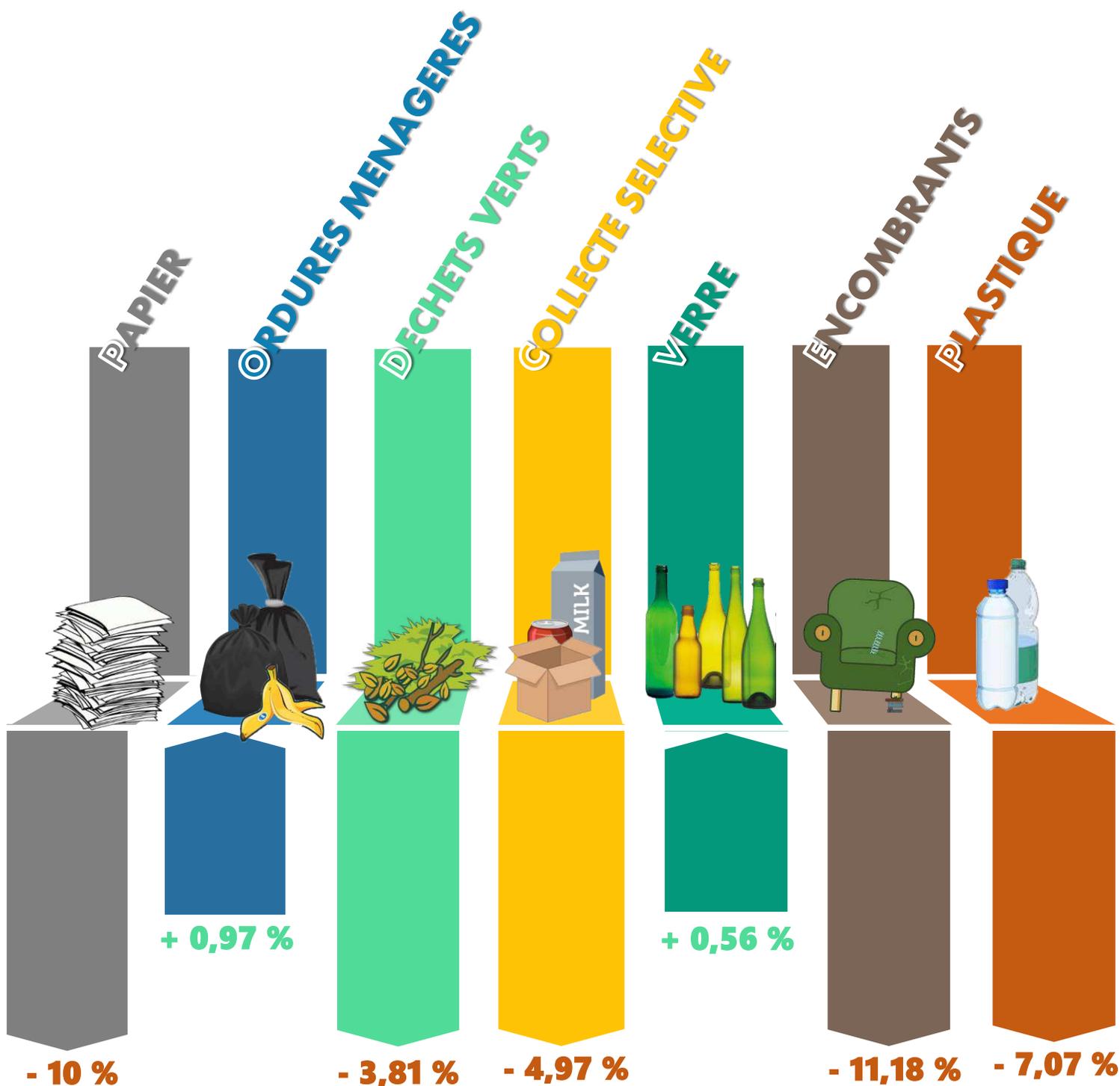
La collecte du verre aux points d'apports volontaires sur le territoire de la CCST comptabilise une moyenne de 38 kg/habitant pour l'année 2020.

**Le recyclage du verre**

La CCST met à disposition des usagers 122 points d'apport volontaire pour la collecte et le recyclage du verre...



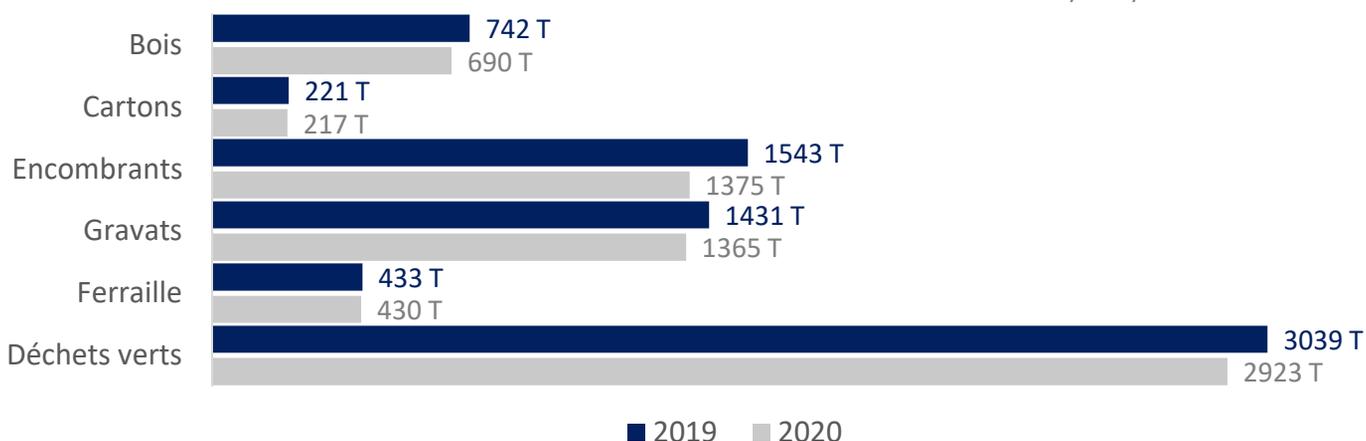
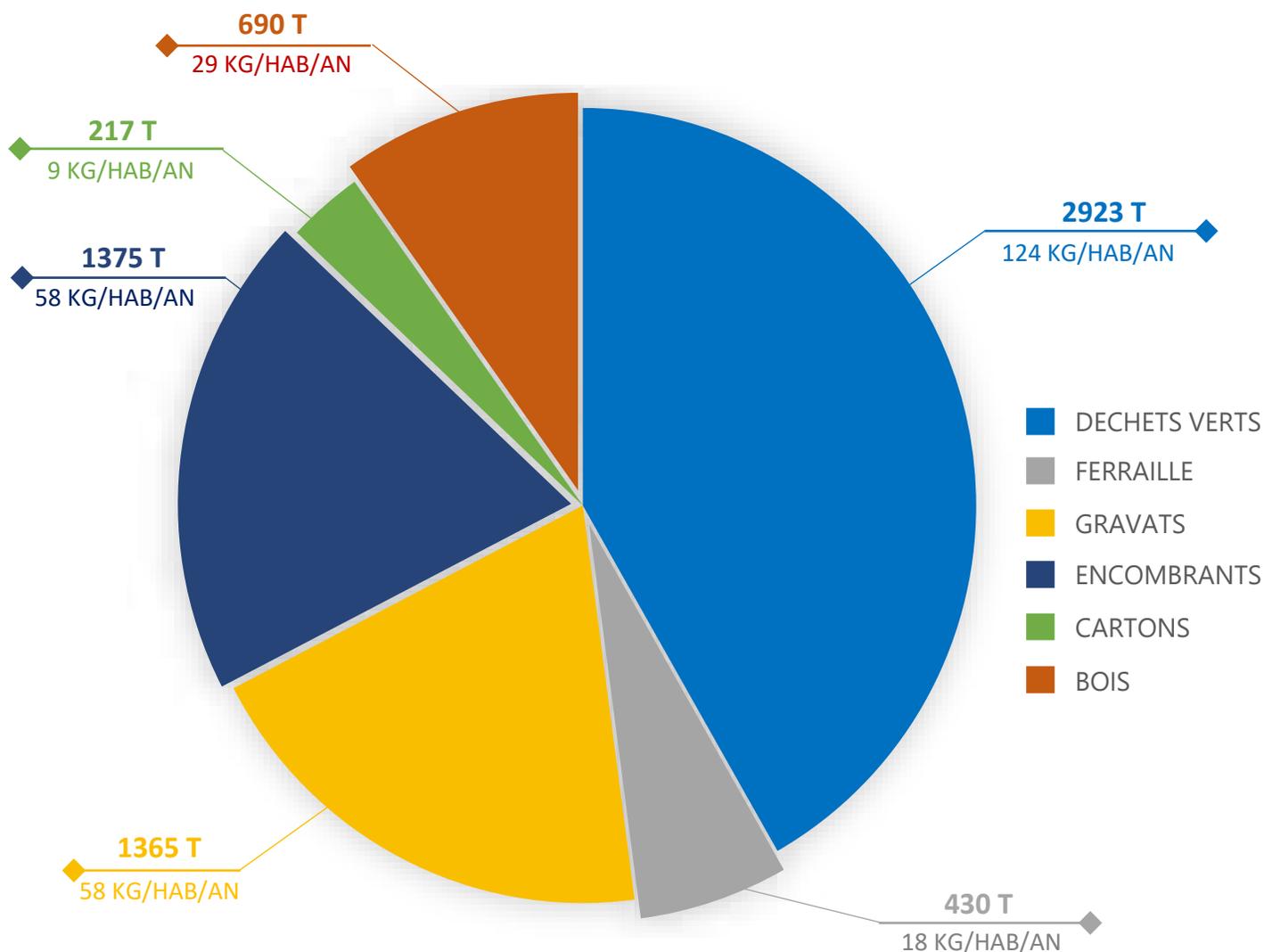
## EVOLUTION DES TONNAGES ENTRE 2019 & 2020



# B. LES DECHETTERIES



## TONNAGE PAR MATERIAU



En raison du 1<sup>er</sup> confinement qui a duré deux mois (du 17/03/2020 au 11/05/2020) dû à la pandémie de la COVID-19, il n'y a pas eu de collecte au mois d'avril, ce qui explique la baisse globale des tonnages pour l'année 2020.

# TRAITEMENT DES DEPÔTS EN DECHETTERIE

---



Le verre est collecté et trié par la société MINERIS de Saint Menges, puis revalorisé par la société OI de Gironcourt. Ces deux sociétés sont situées dans les Vosges.



La ferraille fait également l'objet d'une revalorisation de la matière; elle est déposée chez PIETRA, ferrailleur qui récupère les métaux réutilisables, ainsi que les batteries contenant du plomb.



Les piles sont collectées par la société ALSADIS. Celles-ci sont entreposées et reconditionnées chez Cernay Environnement. La société COREPILE, située à Paris, gère l'ensemble de la traçabilité.



Les gravats et inertes sont déposés aux Carrières Comtoises de Saint Dizier l'Evêque à quelques kilomètres de la déchetterie de Fêche l'Eglise. (centre d'enfouissement classe 3)



Les pneus sont recyclés par Alpha Recyclage à destination des cimenteries ou sous-couches routières, etc ... Cette société est située à Brévans dans le Jura.



Les végétaux sont collectés et transformés en compost par la société SUNDGAU COMPOST, située à Hirsingue en Alsace.



Les déchets dangereux et diffus, (huile alimentaire, solvant, diluant, aérosols, phytos, peinture, colle, mastics, etc ...) sont pris en charge par ALSADIS, une société spécialisée qui assure leur transformation. Cette société est située en Alsace.



Les Déchets d'équipement Electriques et Electroniques (D3E) sont revalorisés en partie par l'association ENVIE, située à Valentigney pour les appareils ménagers électriques, par JURA TRI, situé dans le jura pour le hors-froid et par ENVIE 2<sup>E</sup> situé à Fesches le Chatel dans le doubs pour le froid.



Le plâtre, les huisseries, l'aluminium, l'acier ainsi que les matériaux de la collecte sélective sont collectés et séparés par filière de recyclage au centre de tri de SCHROLL à Pfastatt.



Le **polystyrène** est recyclé par la société KNAUF EST, qui l'utilise en grosse quantité. Cette société s'est équipée pour recycler ses propres déchets de polystyrène.

Pour amortir son matériel, celle-ci récupère dans les déchetteries le polystyrène propre, cette filière ne coûte au service Ordures Ménagères que l'achat de sacs plastiques pour le stockage.



Le **bois** est déposé à Bourogne chez PIETRA.



Les **encombrants** sont incinérés par le SERTRID à Bourogne.



Le **carton** rejoint la filière : Papeterie de Kayserberg 68 et Palm Paper Fabrick Deutschland.



Les **ampoules** et les tubes néons sont collectés par ALTEM SA à Strasbourg. Le recycleur LUMIVER à Seclin situé dans le nord est chargé de revaloriser ces produits. RECYLUM gère l'ensemble de la traçabilité.

## VALORISATION DE LA MATIERE

La collecte sélective est traitée au centre de tri de Pfastatt pour séparer les différentes matières collectées : papiers, plastique, ...

Ces matériaux sont ensuite transférés dans des centres spécialisés pour être recyclés.

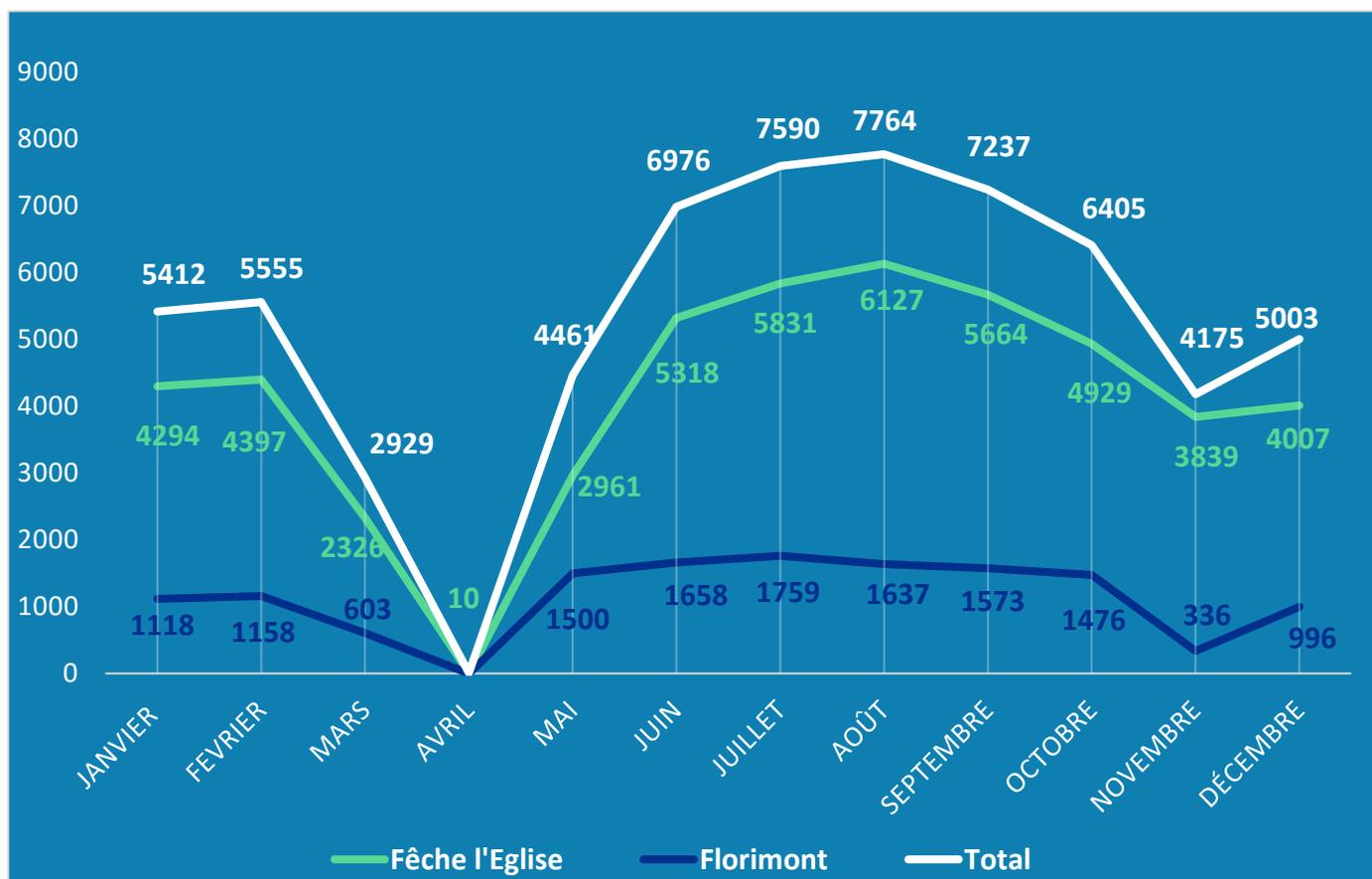
## VALORISATION ENERGETIQUE

Les collectes traditionnelles d'ordures ménagères sont traitées à l'usine d'incinération de Bourogne. Leur combustion génère de l'électricité utilisée par le site.

**825 000 tonnes** de déchets sont évitées chaque année en France grâce au réemploi et à la réutilisation des produits.

**Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.**  
Réduire sa quantité de déchets, c'est bon pour l'environnement et moins cher pour tous.

# FREQUENTATION DES DECHETTERIES (NOMBRE DE VEHICULES)



En 2020, **63 517 passages** ont été comptabilisés pour les deux déchetteries, soit une baisse de fréquentation de 15,15% par rapport à 2019. Cette forte diminution est due à l'épidémie du virus de la COVID-19 et au confinement de la période du 17 mars au 11 mai. La déchetterie de Florimont a été fermée pendant toute la période de confinement et celle de Fêche l'Eglise était ouverte uniquement aux professionnels sur rendez-vous.

- 49 703 passages comptés à la déchetterie de Fêche l'Eglise. Soit une diminution de 21 % de la fréquentation.

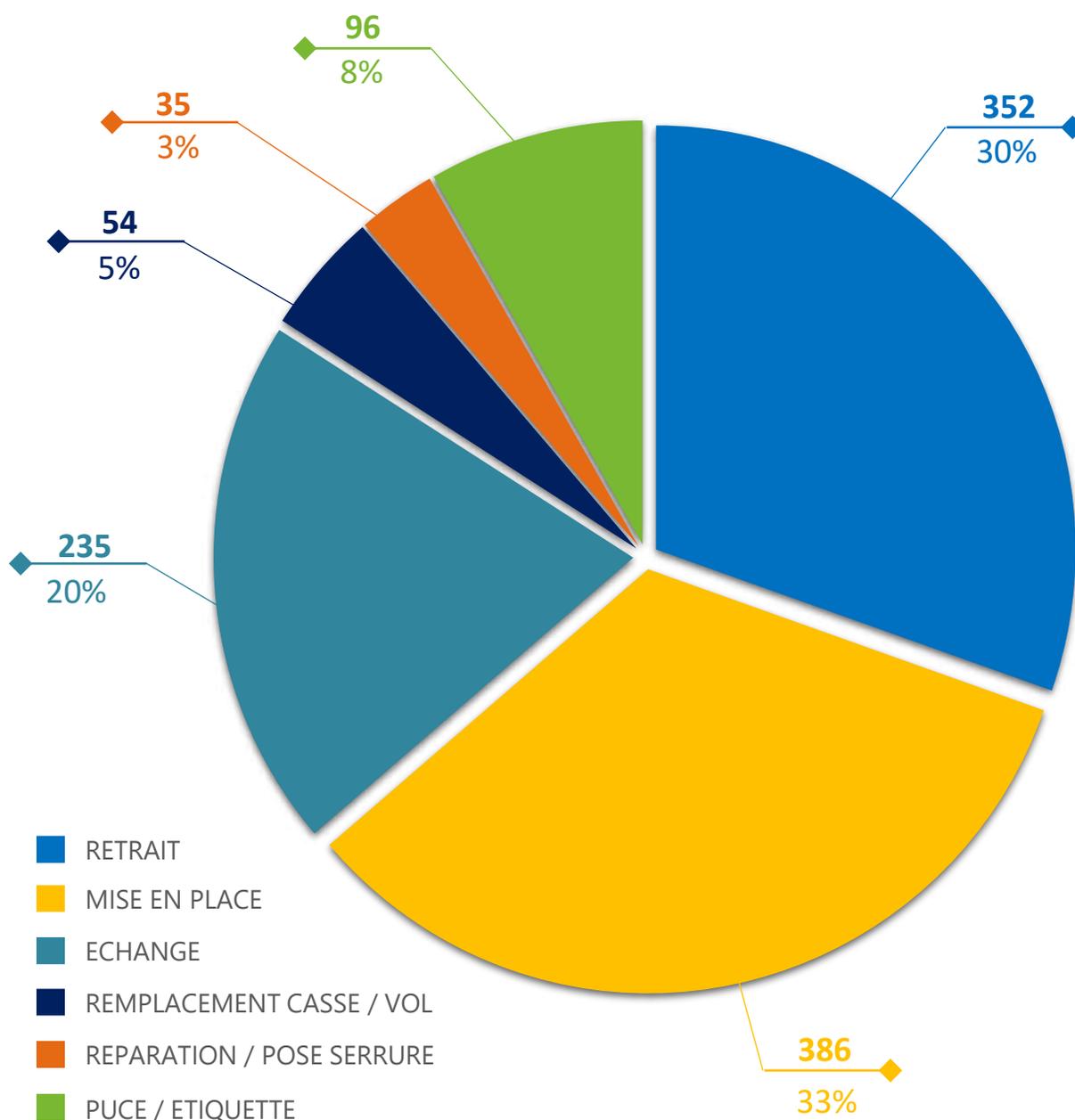
- 13 814 passages chiffrés à la déchetterie de Florimont, soit une augmentation de 14% par rapport à 2019 (malgré les deux mois de fermeture). La déchetterie de Florimont représente 22% du nombre total de passages.

**10 389 badges** ont été distribués par nos services depuis la mise en place du contrôle d'accès, en juillet 2015.

**8499 badges** sont actifs.

Les autres badges ont été désactivés pour différentes raisons : les usagers ont déménagés de la CCST, les badges sont cassés ou perdus, ...

# C. LA LIVRAISON DES BACS



Le service ordures ménagères de la CCST a repris en régie la gestion du parc de bacs.

En 2020, 1158 interventions ont été réalisées. On note une légère baisse de 5,8% du nombre d'interventions par rapport à l'année 2019. Cette diminution du nombre d'interventions est en partie due à l'épidémie de la COVID-19.

# PARTIE 3 :

## ASPECTS FINANCIERS

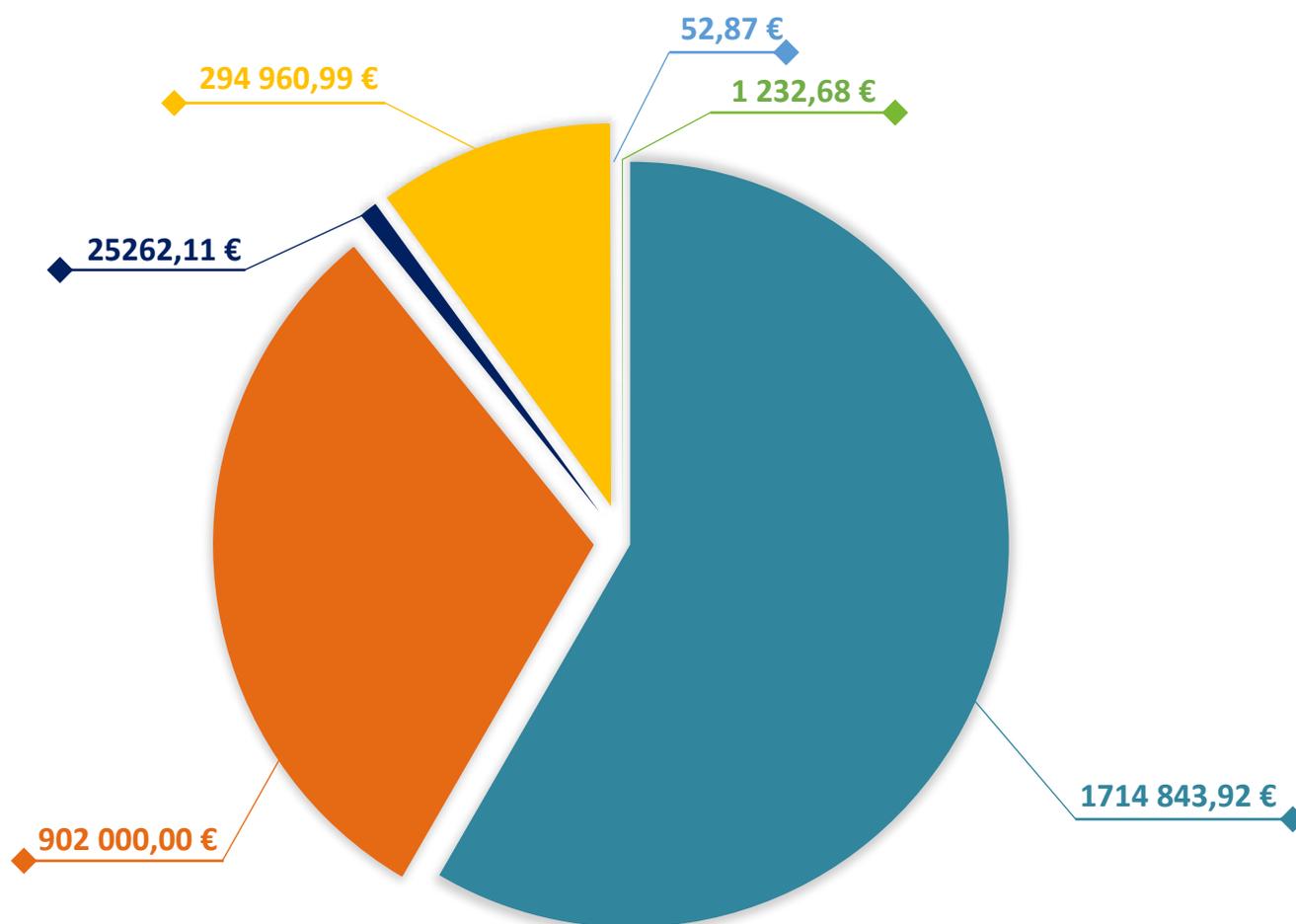
- — A. FONCTIONNEMENT DEPENSES ET RECETTES
- — B. INVESTISSEMENT DEPENSES ET RECETTES
- — C. DETAIL DU COÛT DE TRAITEMENT DES DECHETS

# A. FONCTIONNEMENT

## DEPENSES ET RECETTES



### COMPTE ADMINISTRATIF SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES (2 938 352,57 €)



■ CHARGES DE PERSONNEL

■ CHARGES A CARACTERE GENERAL  
(traitement déchets, entretien véhicules, ...)

■ AMORTISSEMENTS

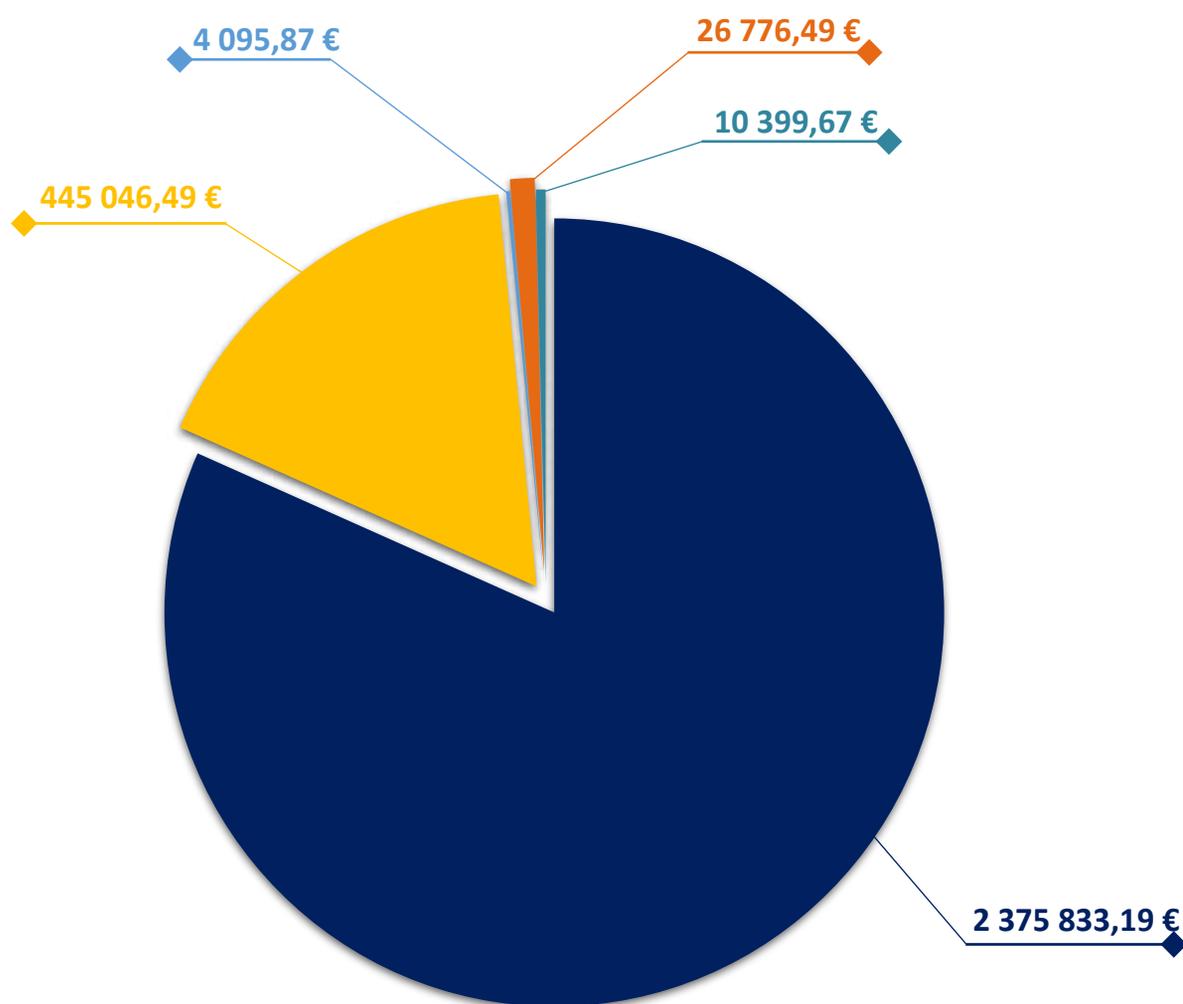
■ CHARGES FINANCIERES

■ CHARGES EXCEPTIONNELLES  
(titres annulés sur les exercices antérieurs)

■ AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE  
(créances éteintes, non valeur, ...)



## COMPTE ADMINISTRATIF SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES (2 862 151,70 €)



■ REDEVANCE DES USAGERS ET VENTES DE PRODUITS

■ SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (soutien aux éco-organismes)

■ AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

■ OPERATION D'ORDRE ET DE TRANSFERT

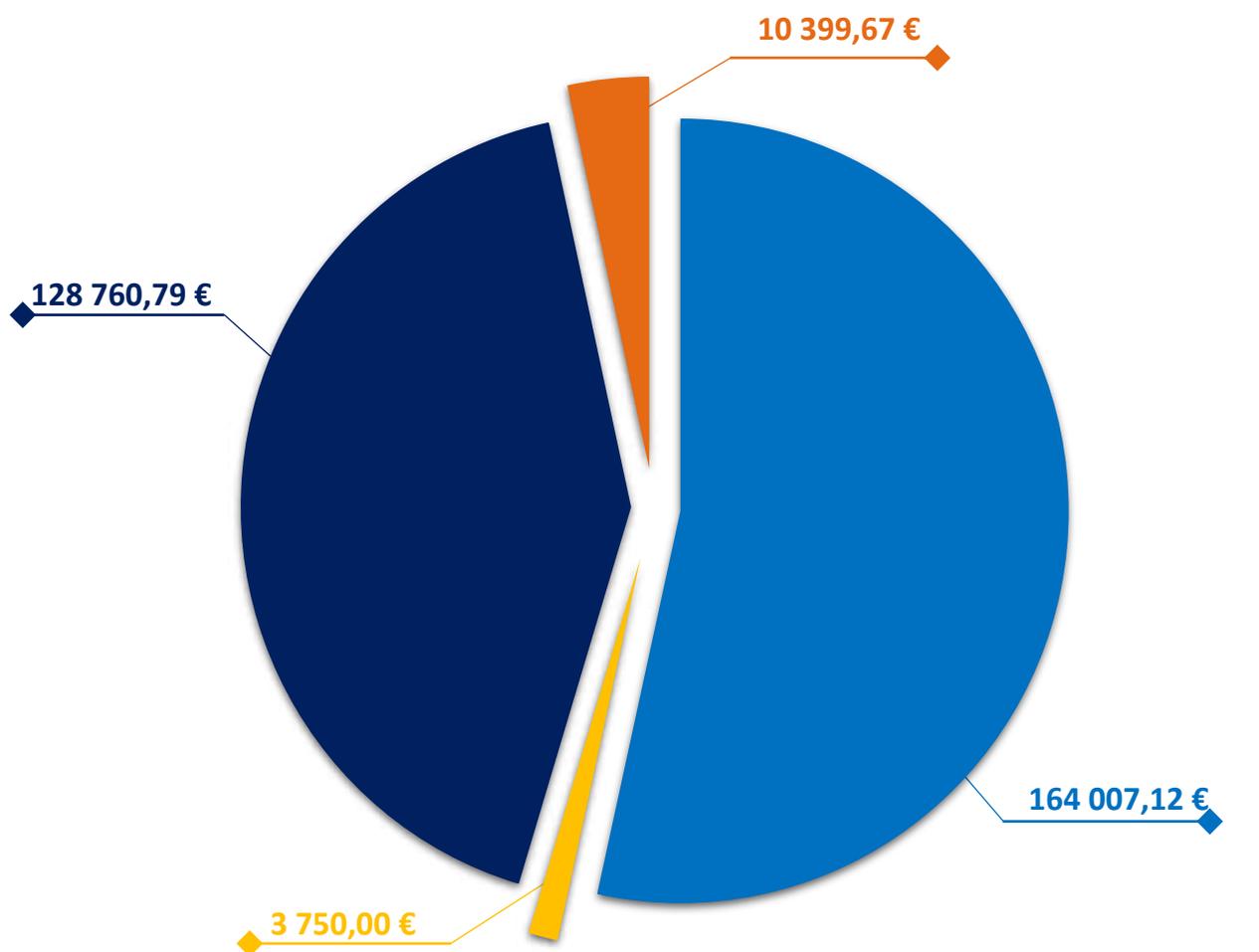
■ PRODUITS EXCEPTIONNELS (recouvrance sur créance, mandats annulés sur les exercices antérieurs)

# B. INVESTISSEMENT

## DEPENSES ET RECETTES



COMPTE ADMINISTRATIF  
SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES (306 917,58 €)

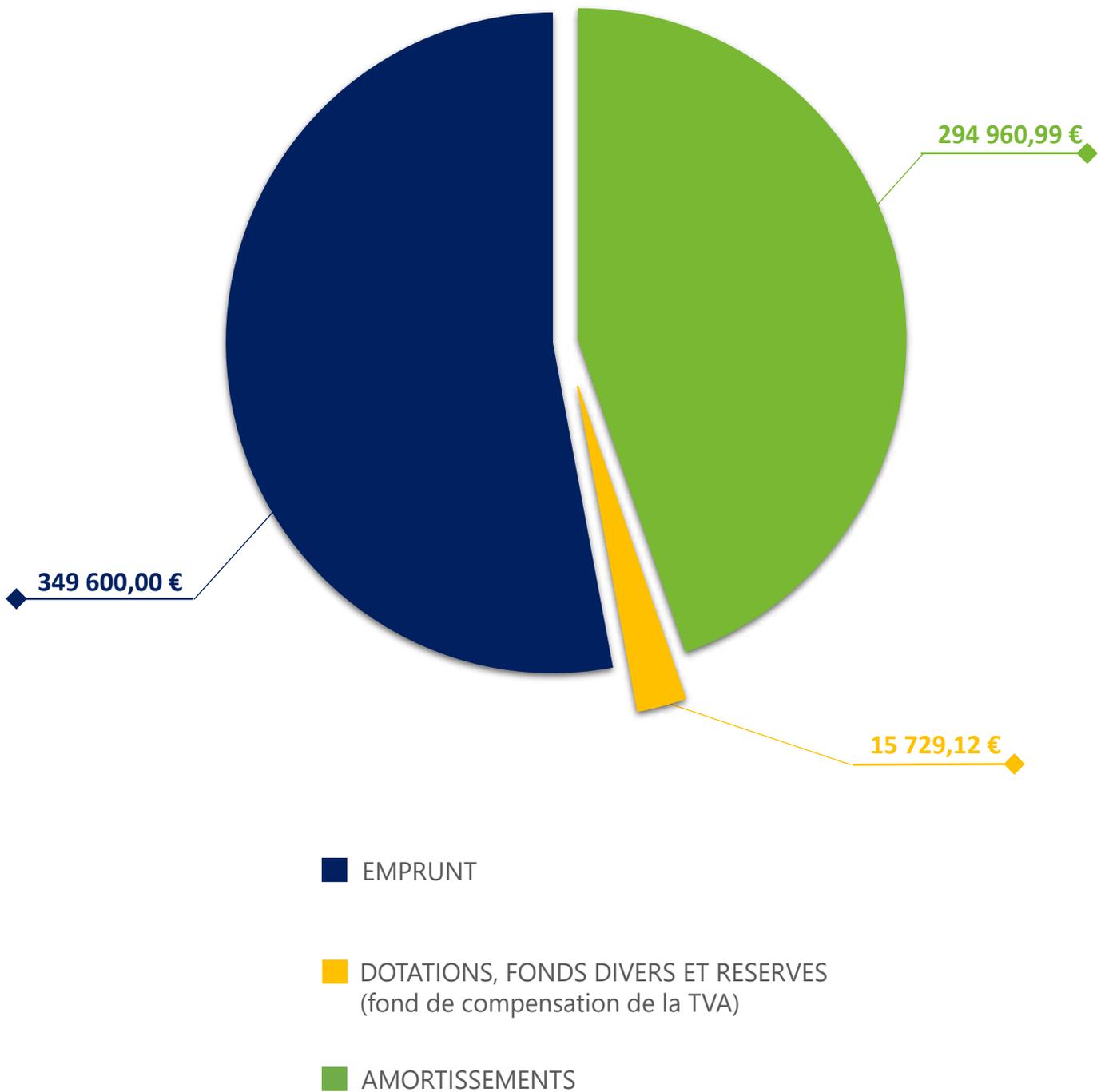


- REMBOURSEMENTS DES EMPRUNTS
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES (installation générale, matériel transport, mobilier, ...)

- IMMOBILISATIONS EN COURS (construction)
- OPERATION D'ORDRE ET DE TRANSFERT



## COMPTE ADMINISTRATIF SECTION INVESTISSEMENT RECETTES (660 290,11 €)





## RESULTAT

	RESULTATS 2020	RESULTATS 2019 REPORTES	TOUS EXERCICES CONFONDUS
FONCTIONNEMENT	-76 200,87 €	442 873,21 €	366 672,34 €
INVESTISSEMENT	353 372,53 €	69 707,49 €	423 080,02 €
TOTAL	277 171,66 €	512 580,70 €	789 752,36 €

### RESTES A REALISER A INSCRIRE EN INVESTISSEMENT AU BUDGET 2021

RECETTES	75 600 €
DEPENSES	133 051,680 €



#### L'anneau de Moebius

Ce sigle signifie que  
l'emballage du produit  
est recyclable.



#### Le point vert

Il ne veut pas dire que le produit se recycle, ce sigle signifie seulement que le producteur paye une taxe pour promouvoir la collecte et le recyclage des déchets.

# C. DETAIL DU COÛT

## TRAITEMENT DES DECHETS



### DETAIL DU COÛT DE TRAITEMENT DES DECHETS « LES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES »



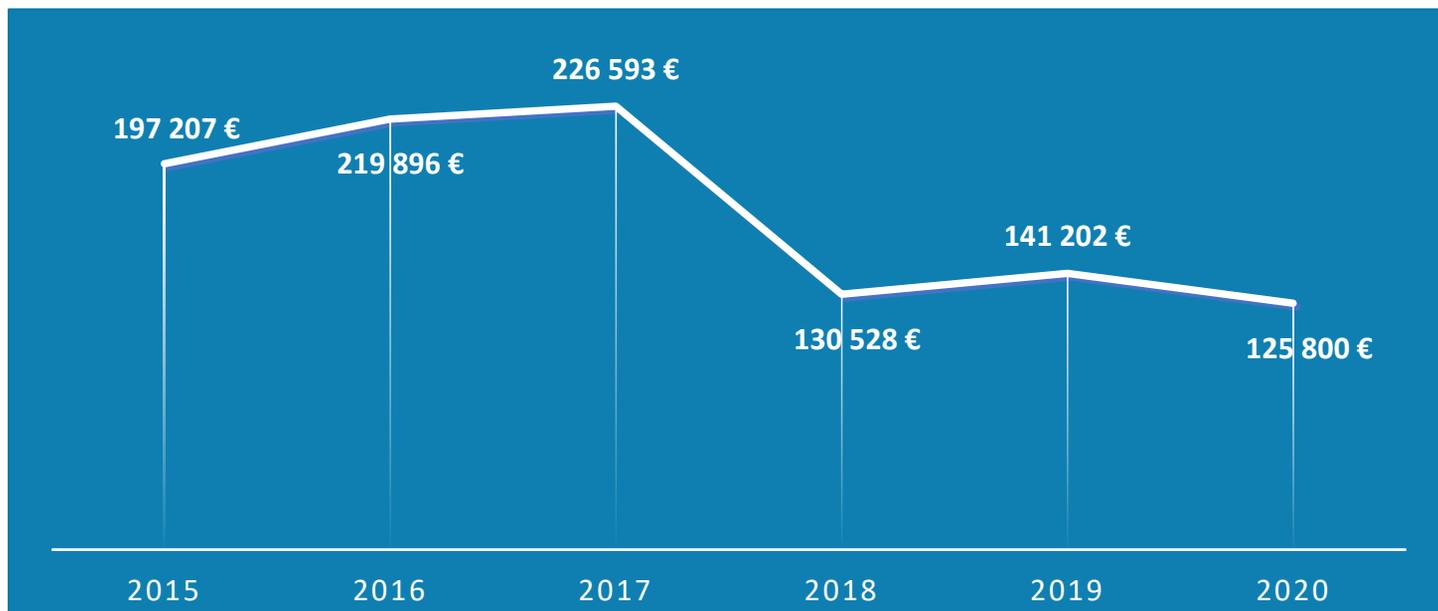
	Montant part fixe annuelle	Montant annuel du traitement des Ordures Ménagères Résiduelles	TOTAL
2018	366 711,00 €	341 193,53 €	707 904,53 €
2019	366 711,00 €	342 926,00 €	709 637,00 €
2020	366 711,00 €	338 221,33 €	704 932,33 €

En 2018, le SERTRID a modifié sa tarification en deux parts : une part variable comprenant un prix à la tonne incinérée, une part fixe correspondant au remboursement d'emprunts pour les trois entités membres. L'instauration de cette part fixe a permis au Syndicat de soumissionner à des marchés extérieurs afin de combler les vides des fours.

En 2020, le coût des ordures ménagères résiduelles par habitant est de 29,96€.



## DETAIL DU COÛT DE TRAITEMENT DES DECHETS « ENCOMBRANTS »



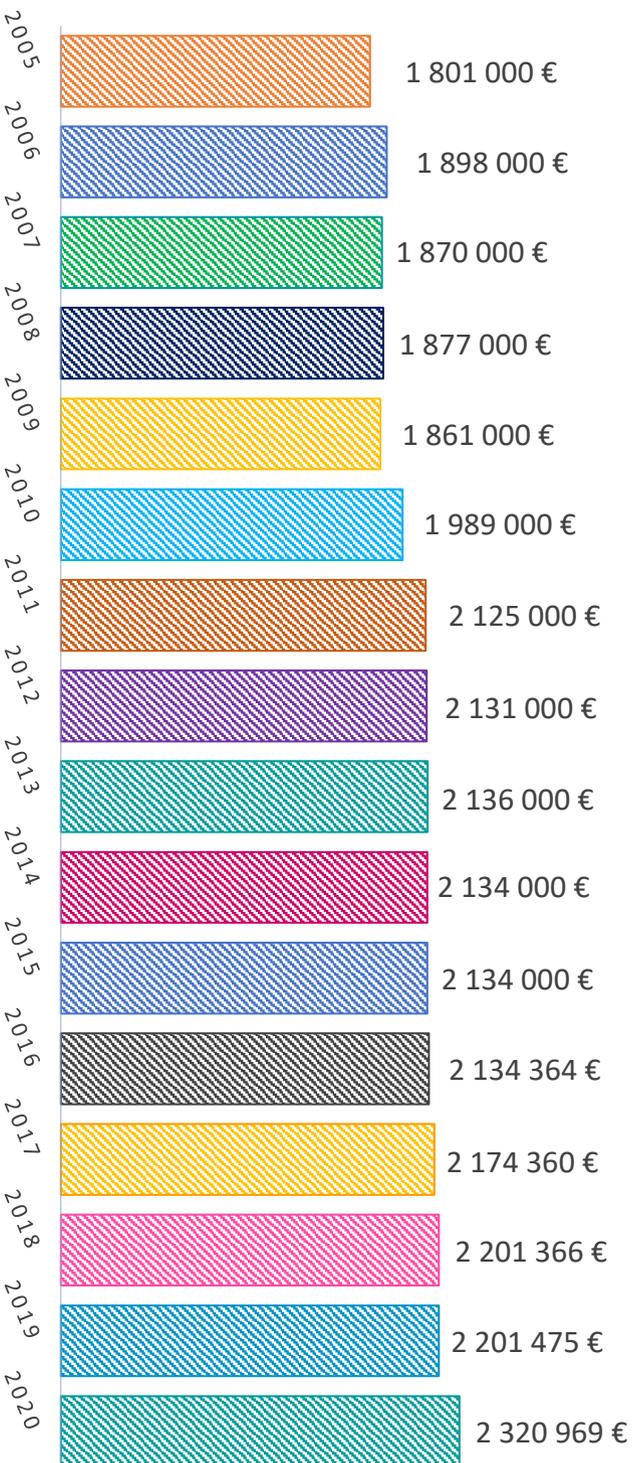
Une baisse significative est à noter sur le coûts des encombrants depuis 2018. En effet, le coût de la tonne à l'incinération a diminué depuis l'instauration de la part fixe en 2018.

## DETAIL DU COÛT DE TRAITEMENT DES DECHETS « LA COLLECTE SELECTIVE » MULTIMATERIAUX (BAC JAUNE) + MONOMATERIAUX (CARTONS)



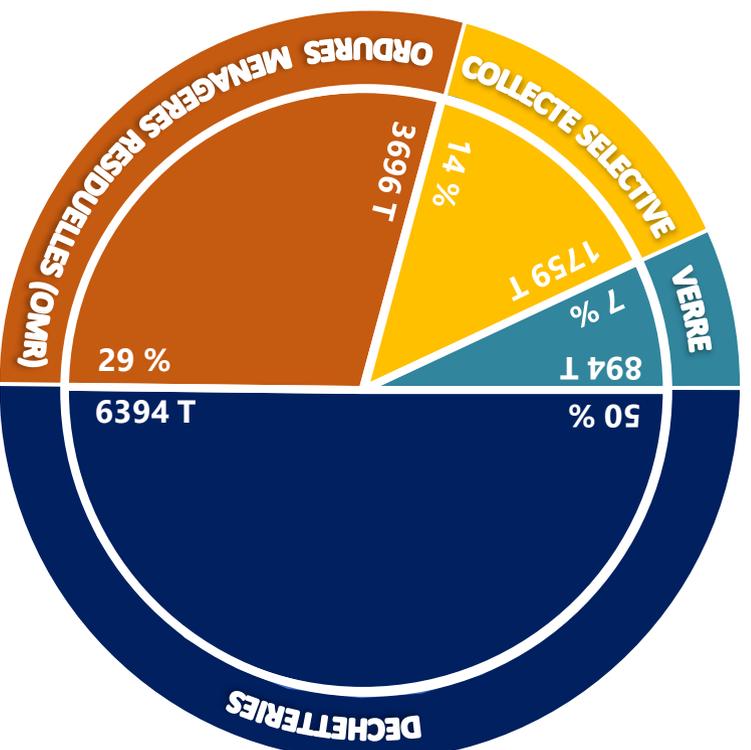


## DETAIL DE LA REDEVANCE INCITATIVE



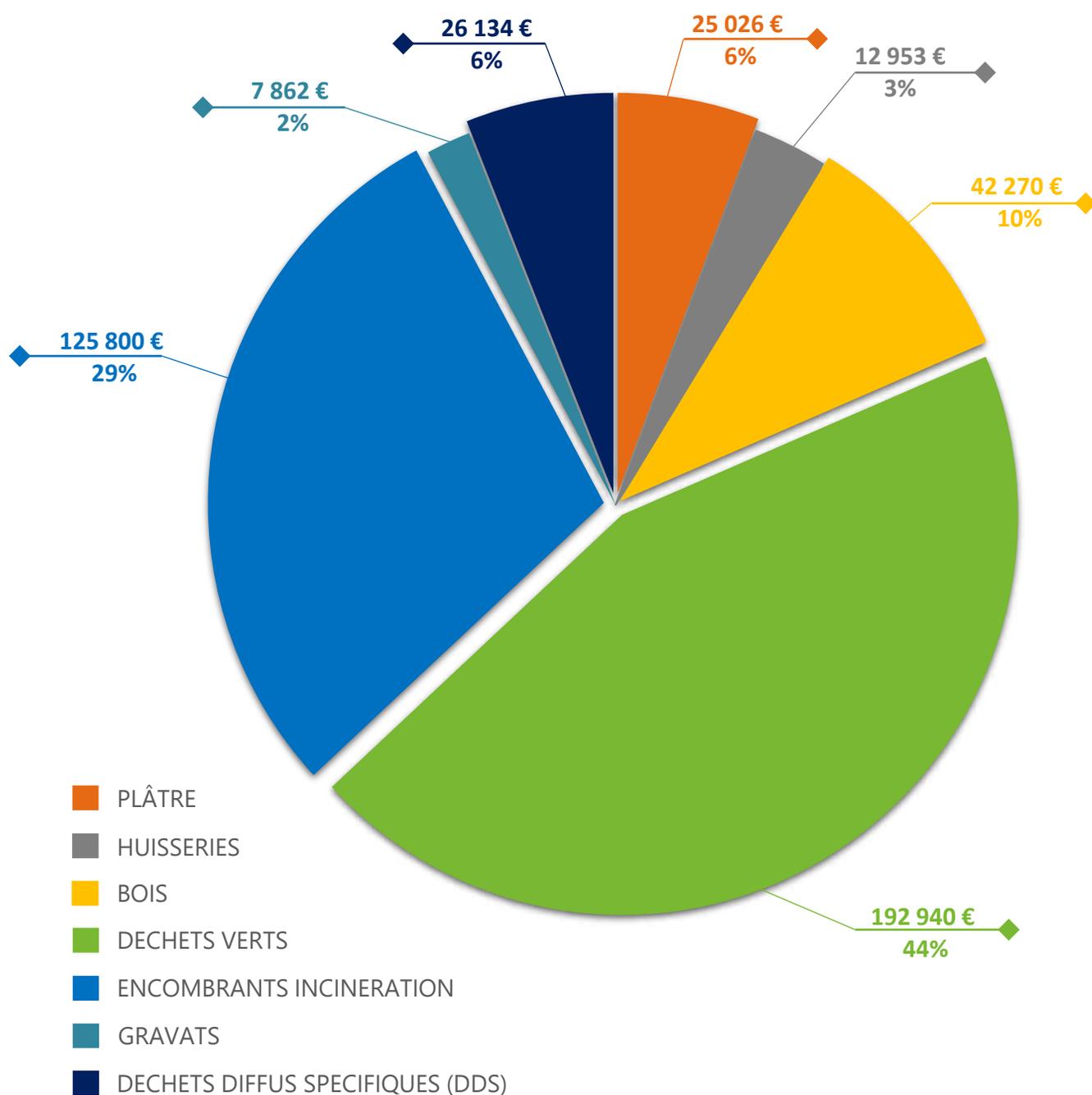
A noter que la participation des usagers est stable depuis 2011, elle varie légèrement en fonction du taux de présentation du bac bleu.

## REPARTITION DES TONNAGES DU SERVICE OM





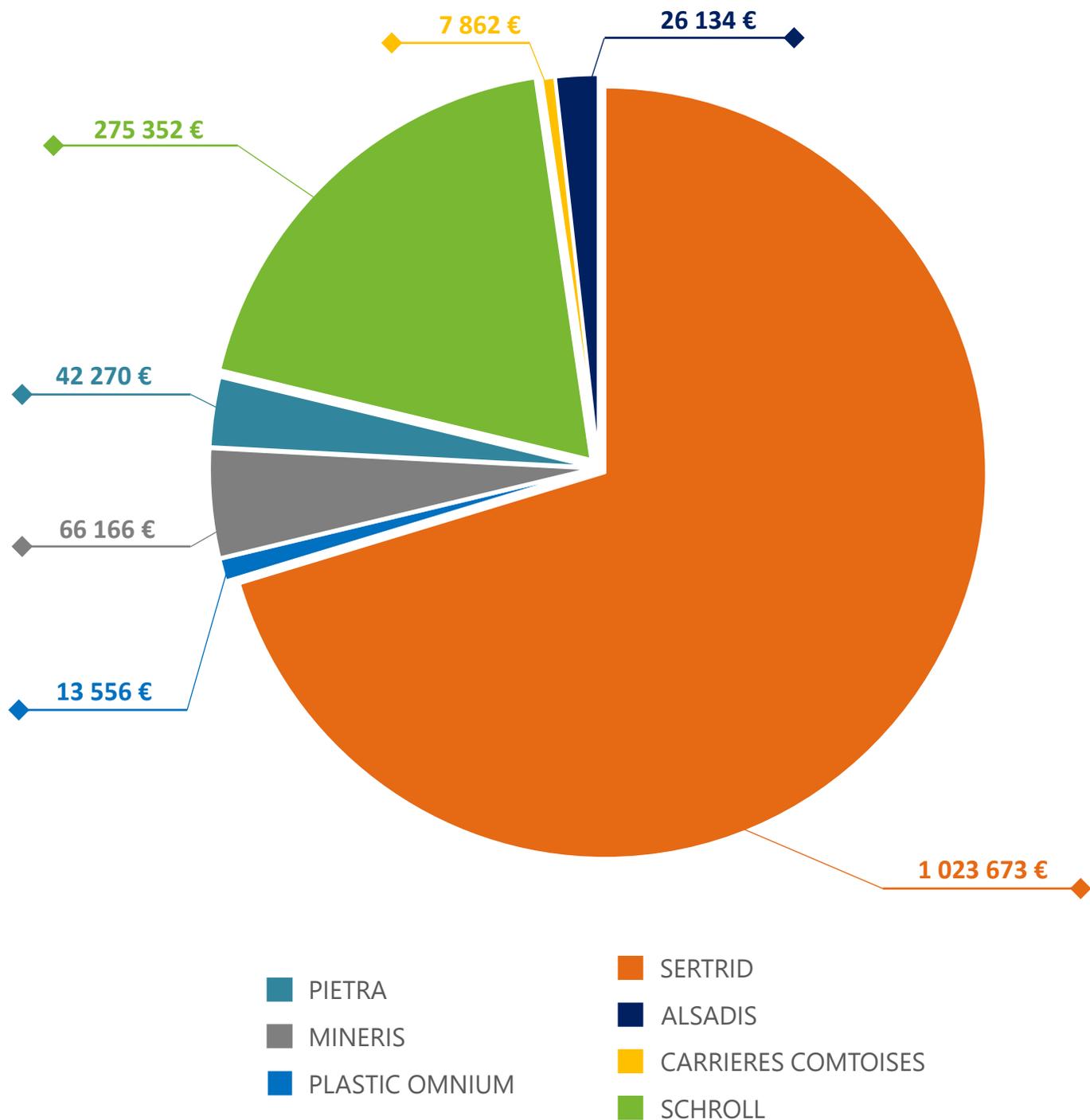
## DETAIL DU COÛT DE TRAITEMENT DES DECHETS « EN APPORT VOLONTAIRE - DECHETTERIES »



En 2020, le montant total du coût de traitement des déchets pour ce qui concerne l'apport volontaire en déchetterie est de 432 984,44€.



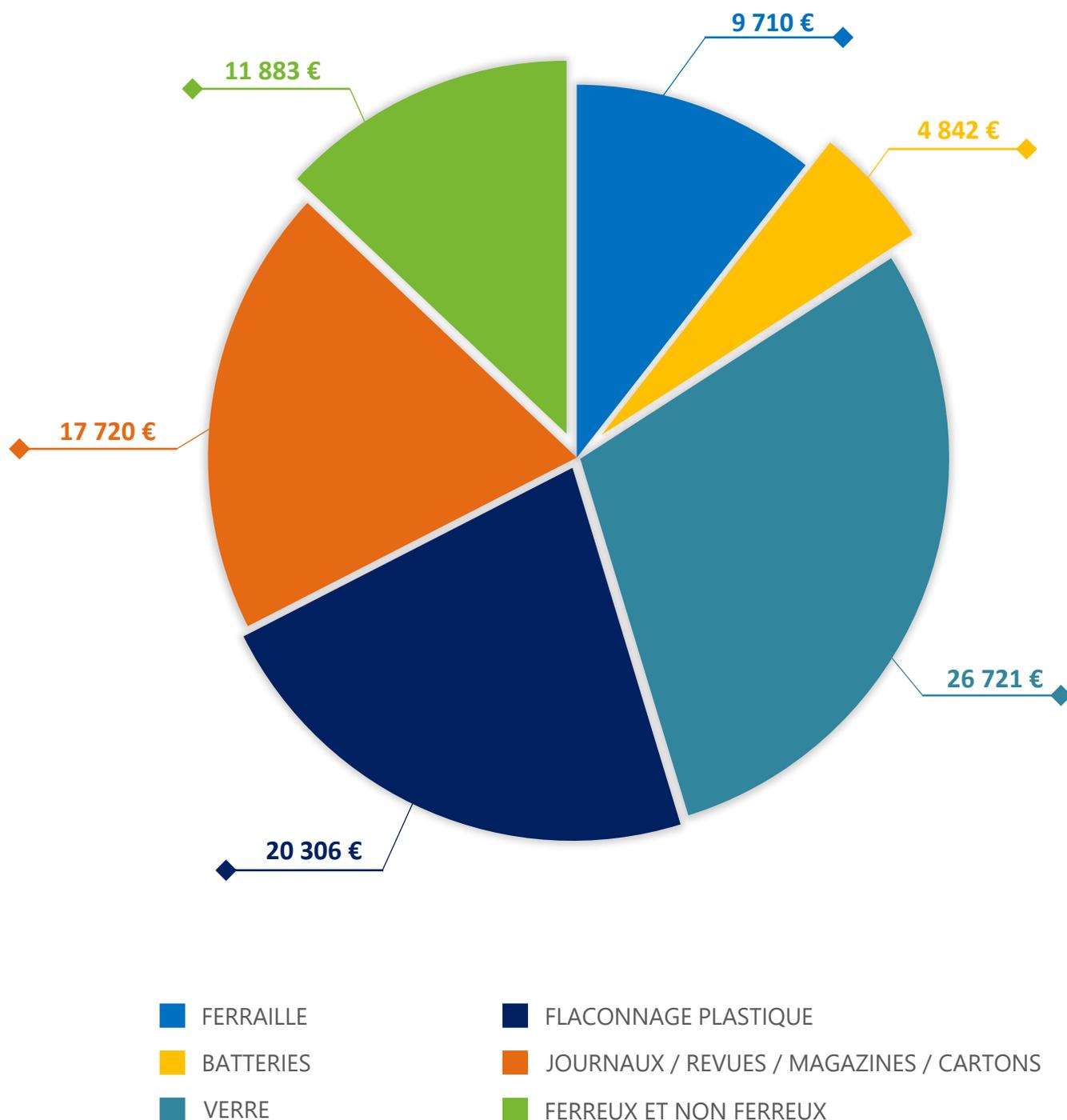
## MONTANT ANNUEL DES PRESTATIONS REMUNEREES A DES ENTREPRISES SOUS CONTRAT



En 2020, le montant total des prestations rémunérées à des entreprises sous contrat est de 1 455 013,05€.



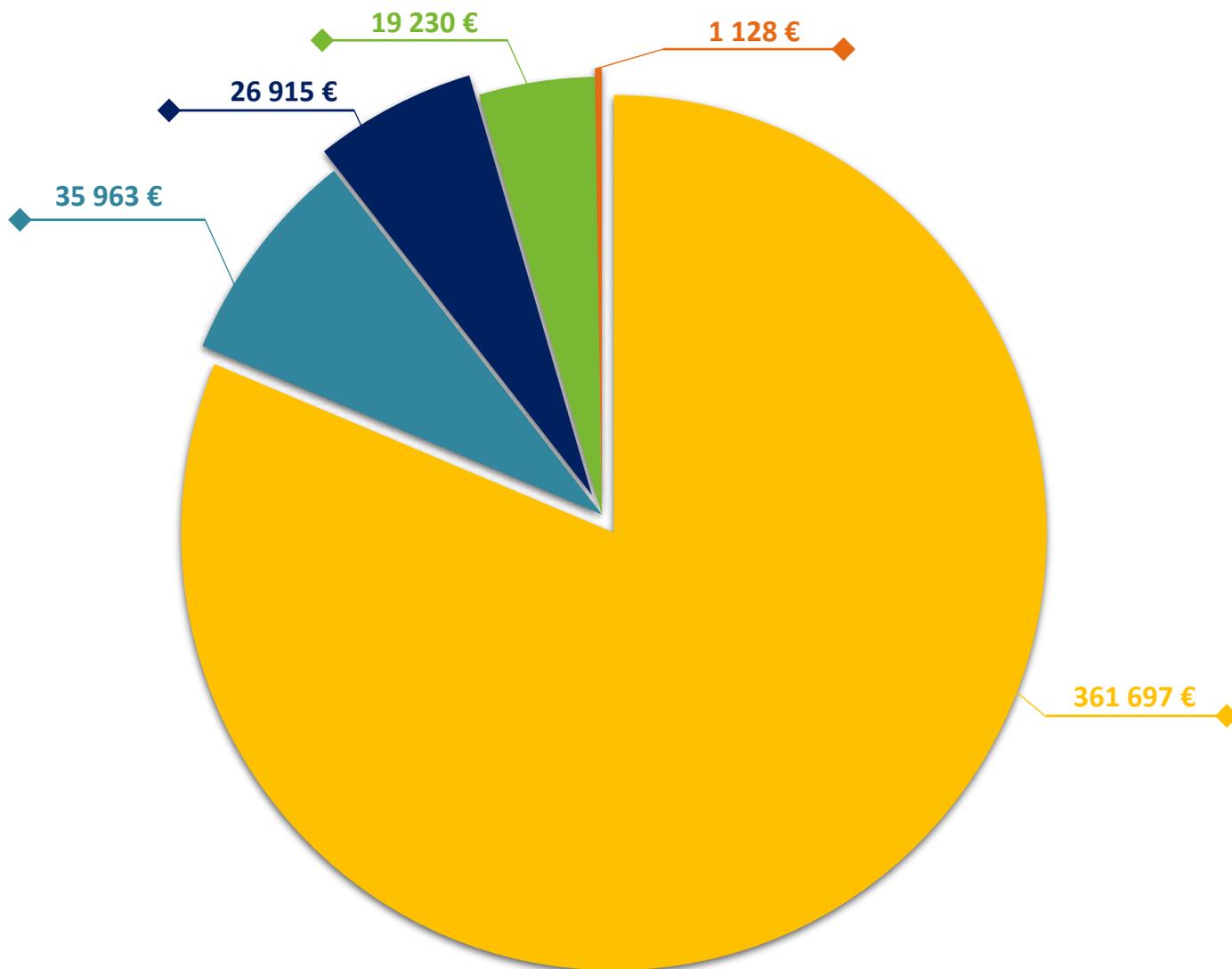
## VENTE DES MATERIAUX



En 2020, le montant total des ventes de matériaux est de **91 182,10 €**. On note une baisse significative de 46,99% pour l'ensemble des ventes de matériaux par rapport à l'année 2019 qui se chiffrait à **172 015,68 €**.



## SOUTIEN DES ECO-ORGANISMES



En 2020, le montant total des ventes des soutiens des éco-organismes est de **444 933,00 €**.

- CITEO / ECO EMBALLAGE
- ECO-FOLIO
- ECO-MOBILIER
- OCADE D3E
- ECO-DDS

# PARTIE 4 :

## LES ACTIONS

- **SENSIBILISATION AU TRI SELECTIF**

La sensibilisation au gaspillage alimentaire et au tri des déchets.

# SENSIBILISATION AU TRI SELECTIF



Différentes animations étaient prévues pour l'année 2020 :

- Animations de sensibilisation au sein des écoles primaires, collèges, périscolaires,
- Atelier tawashi à la maison de retraite de la Maison Blanche à Beaucourt,
- Visite de la déchetterie de Florimont avec des élèves de primaire de l'école de Beaucourt,
- Ateliers brico récup avec le club ado de Delle,
- Une animation sur la sensibilisation au tri avec le club de Football de Grandvillars.

Beaucoup de ces rendez-vous ont été annulés à cause de la crise sanitaire due à la COVID-19. Nous avons pu réaliser quelques animations pendant les périodes de recul de la crise.

## Interventions en milieu scolaire : (Ecole maternelle et primaire de Beaucourt)

Cette intervention se déroule en milieu scolaire (écoles maternelles, primaires) et a pour but de former les trieurs de demain à l'aide de jeux pédagogiques (mallette rouletaboule, jeu du tri...) ainsi que des supports d'informations adaptés (affiches, livres, DVD). Après une présentation des enjeux liés au tri sélectif et au rappel des emballages à déposer dans le bac jaune, des jeux pédagogiques sont proposés aux élèves illustrant de façon ludique le dialogue entamé en début de séance.

L'objectif est de sensibiliser les plus jeunes à l'importance du tri sélectif, leur faire prendre conscience du rôle qu'ils jouent dans la préservation de leur cadre de vie quotidien et de l'environnement en général. En maîtrisant les gestes de tri, les jeunes adoptent une attitude éco citoyenne et la relayant auprès de leurs parents.





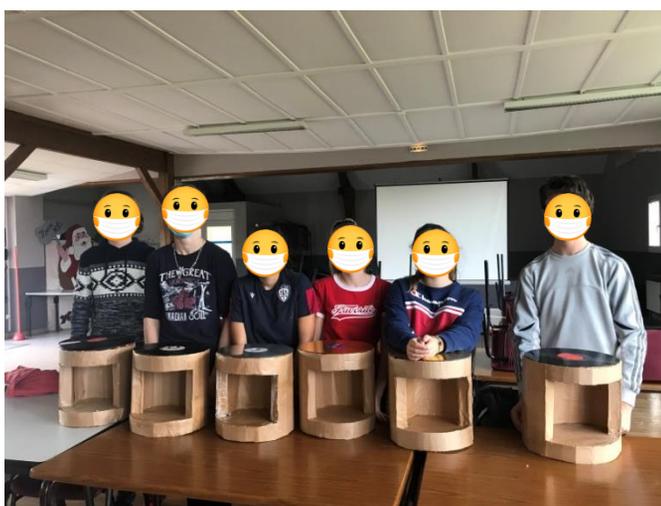
## Atelier Brico Récup (périscolaire les Marronniers et club Ado de Delle)

Pour réduire nos déchets, apprenons à récupérer et valoriser ! C'est ce que le service propose lors des vacances scolaires ou pendant le périscolaire, cet atelier propose aux enfants de s'intéresser à la question des déchets et de la création manuelle, en deux temps :

-Sensibilisation et échanges sous forme de quiz pour poser les problématiques liées aux déchets aujourd'hui : pourquoi il est important de réduire, récupérer et revaloriser nos « déchets ».

-Création d'objets à partir de déchets : Pot à crayons en boîte de conserve, éponges tawashi en chaussette, sacs à partir de t-shirts, objets déco à partir de livres...

### Création meubles en carton



### Atelier éponges tawashi



Atelier création d'objets à partir de livres

